



LE BILL BORDEN EST VOTE EN 2<sup>ème</sup> LECTURE(Suite de la 1<sup>ère</sup> page.)

Tobin, Trux, Turgeon, Verville, Wilson, Laval.—62.

CONTRE : Alguire, Ames (sir Herbert), Armstrong, Lambton; Barnard, Bennett, Blain, Borden, Borden (sir Robert), Bowman, Boyce, Brabant, Brabant, Brabant, Buchanan, Burnham, Burrell, Charlton, Clark, Clark, Red Deer; Clarke, Wellington; Clements, Cochrane, Cockshutt, Cromwell, Crothers, Cruise, Currie, Davidson, Doherty, Donaldson, Douglas, Edwards, Elliot, Fisher, Foster, (sir George), Frapp, Glass, Graham, Green, Guthrie, Hanna, Hart, Hazen, Henderson, Hepburn, Hughes (sir Sam); Jameson, Kemp, Lalor, Lewis, Loggie, MacDonell, MacLean, MacLennan, MacLennan (York O.); MacNutt, McCrany, McCurdy, MacLean, Queens, P.E.; MacLean, Sunbury; McLeod, Marshall, Meighen, Merner, Middlebrook, Morphy, Morris, Morrison, Munson, Nesbitt, Neely, Nicholson, Nickle, Northrup, Oslar (sir Edmund), Pardee, Paul, Rainville, Reid, Robidoux, Roche, Rogers, Ross, Schaffer, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Steele, Stevens, Stewart, Hamilton; Sutherland, Taylor, Theburn, Thompson, (Yukon); Thornton, Turfitt, Walker, Wallace, Webster, Weichel, White, (sir Thomas); Wilson, Wentworth.—111.

## VOTE SUR LE BILL BORDEN

DECRETANT LA CONSCRIPTION

CRIPION

Pour . . . . . 118

Contre . . . . . 55

Majorité pour . . . . . 63

POUR : Alguire Ames, (sir Herbert); Armstrong, (Lambton);

Armstrong, (York O.); Arthur,

Ball, Barnard, Bennett, (Calgary);

Bennett, (Simcoe); Best, Blain,

Blondin, Borden (sir Robert), Bowman,

Boyce, Brabant, Brabant, Brabant,

Buchanan, Burnham, Burrell, Carvell,

Chapman, Charlton, Clark (Bruce),

Clark (Red Deer); Clarke (Wellington);

Clements, Cochrane, Cockshutt, Cromwell,

Crothers, Cruise, Currie, Davidson,

Donaldson, Douglas, Edwards, Elliot,

Foster (sir George), Frapp, Glass,

Graham, Green, Guthrie, Hanna, Hart,

Hazen, Henderson, Hepburn, Hughes (sir Sam);

Jameson, Kemp, Knowles, Lalor,

Lewis, Loggie, MacDonell, MacLean,

MacLennan (Halifax); MacLennan (York O.);

MacNutt, McCrany, McCurdy, MacLean,

(Queens, I.P.E.); McLeod, McMillan,

Marshall, Meighen, Merner, Middlebrook,

Morphy, Morris, Morrison, Munson,

Nesbitt, Neely, Nicholson, Nickle,

Northrup, Oslar (sir Edmund), Pardee,

Paul, Rainville, Reid, Robidoux,

Roche, Rogers, Ross, Schaffer, Scott,

Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith,

Steele, Stevens, Stewart, (Hamilton);

Sutherland, Taylor, Theburn, Thompson,

(Yukon); Thornton, Turfitt, Walker,

Wallace, Webster, Weichel, White (sir Thomas);

Wilson (Wentworth), Wright.—118.

CONTRE : Achim, Barrette, Bel-

lemare, Bickerdike, Boivin, Bou-

lay, Bourassa, Boyer, Broutillard,

Bureau, Cardin, Chisholm, Copp,

Delisle, Demers, Descares, Devin,

Ethier, Forget, (sir Rodolphe);

Fortier, Gauthier, Saint-Hyacinthe;

Gauvreau, Girard, Guilbault,

Hughes (King), I. P.E.; Kay, Kite,

Lachance, Lacroix, Lapointe, (Kam-

ouraski); Lapointe, (Mont-

réal, Saint-Jacques); Laurier,

(sir Wilfrid); Lemieux, McCrea,

Marcel (Bonaventure); Marcell (Bagot);

Martin, Michaud, Molloy, Mondou,

Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau,

Paquet, Pateau, Power, Proulx, Robb,

Séguin, Tobin, Turgeon, Verville,

Wilson (Laval).—55.

## M. D. A. LAFORTUNE

M. l'Orateur, commence le dé-

puté de Montcalm, il y a des ques-

tions, des choses désagréables et

des choses très agréables. C'est un

honneur de prendre la parole sur

une question aussi importante. Je

salue avec plaisir deux nouveaux

collèges libéraux (MM. Mondou et

Achim), j'espère qu'avant long-

temps il y en aura plusieurs autres.

Je condamne le bill du premier

ministre, je suis en faveur du ré-

fèrement, et vais tâcher de faire

voter pour qu'il.

Les électeurs de mon beau, vas-

te et grand comté de Montcalm

m'ont envoyé des requêtes cou-

vertes d'un grand nombre de signa-

tures. Je veux respecter leur désir.

La conscription est une chose

grave, et je vous assure que lors-

qu'elle viendra le moment de l'appli-

quer, j'ai peur.

L'Orateur fait l'éloge de feu le

regret M. F.-D. "Monique". "Je

l'entends encore dire de son siège:

"Nous ne devons rien à l'Angleter-

reconnaissance pour lui avoir gar-

de la plus belle colonie". Mais

que les temps sont changés. Au-

jourd'hui, libéraux, conservateurs

et nationalistes sont unis, comme

l'a fait le député de Yamaska. Je

l'en félicite ainsi que le député de

Labarre. Il devrait y en avoir plus,

et je voudrais voir tous ces bons

messieurs de l'autre côté traverser

ici un par un. Je vois aussi le dé-

puté de Rimouski, mais ce n'est

peut-être pas pour tout de bon, en

tout cas, deux pour une matinée, ce

n'est pas mal.

J'ai été heureux d'assister l'autre

jour à une grande assemblée irlan-

daise. J'y étais, non pas comme

Irlandais, mais pour voir ce qui se

passait. J'aurais voulu y voir le

ministre de la Justice, un homme

distingué, M. l'Orateur, et qui de-

vrait se trouver de notre côté. Je

ne puis pas croire que ce soit lui

qui ait préparé ce bill parce que

ses électeurs de Sainte-Anne sont

absolument opposés à la conscrip-

tion.

## Tous contre

J'ai assisté à de belles assemblées

à Montréal, cette belle et distinguée

métropole, sous le patronage de la

direction de mon ami M. Martin,

député de Sainte-Marie. Si vous y

avez assisté, M. l'Orateur, et que

vous ayez vu ces gens, ces yeux

grands, pas de voix discordante,

tout le monde s'y oppose. A Qué-

bec aussi, cette source du libéra-

lisme, puis à Trois-Rivières, la

capitale de mon ami Jacques

Bureau. Vous l'avez écouté avec

religion l'autre jour. Quel admi-

rabile discours! les arguments les

plus forts, les plus admirables, ses

amis ne peuvent pas en revenir.

Jacques Bureau s'est grandi énormé-

ment dans l'esprit de ses compa-

tristes.

Le député de St-Hyacinthe n'a

pas été trop loin et y l'approuve

d'avoir mis le premier ministre en

garde contre l'application de cette

loi-là.

On a en des assemblées à Sorel,

le pays des hommes forts. Quand on

parle des Soreliens, ne vous y fro-

tez pas, M. l'Orateur.

M. Lafortune fait ensuite l'éloge

de M. Guilbault, de Joliette, sorti

de son lit, malade, presque impo-

tent, pour venir s'opposer à cette

loi, honneur à lui!

Les députés français qui vote-

ront pour cette loi, j'ai peur pour

eux. A Lachine on dit: "Le canal

n'est pas loin, on les attend!"

A Sherbrooke on proteste, à St-

Jérôme, on l'on devait se couper le

poignet, comme disait M. Bruno

Nantel, si tel statut n'était pas rap-

pelé. Allez voir s'ils ne les ont plus

leurs poignets, ils sont plus solides

que jamais.

On m'a enlevé mon comté pour se

débarrasser de moi, mais je vais

leur en prendre un autre, le comté

de Jacques-Cartier.

Dimanche il y a huit jours, si

vous aviez assisté à l'église du Saint-

Laurent des prières pour que la loi

ne soit pas votée. On a fait signer

des requêtes à la porte sur une di-

zaine de tables. Cela vous fait voir

qu'il n'y a pas des opinions là-

dessus. Même à Saint-Jean, mais ici,

il faut s'arrêter pour réfléchir un

peu. Saint-Lin, le berceau de sir Wil-

frid Laurier, M. Chassé, candidat

Nicole, dit qu'il a vu que cette loi

était devant le fauteuil, il a démis-

sionné, répudié, absolument

répudié cette loi-là.

Je soutiens que cette loi est injus-

te, vexatoire, récriminoire, oppres-

sive, illégale et inconstitution-

nelle. De plus, nous n'avons pas de

mandat pour l'exécuter. M. Murphy

l'a expliqué, l'hon. docteur Pugsley

l'a prouvé. M. Jos. Demers aussi, ce

sont des hommes versés, ils ont ris-

qué leur réputation comme avocats

à leurs barreaux respectifs, il faut

les croire. Le docteur Edwards con-

naît mieux ses piliers, sans doute,

que les lois de son pays. Je répète

que cette loi est récriminoire. Vous

demandez au Canada de faire ce que

vous n'osez pas demander ailleurs,

et vous affectez d'aimer le Canada.

Le cher Canada, le beau Canada. Ah!

j'ai peur de votre amour, et je me

défie de vos charmes. Sa Majesté de

l'Empire, là-bas, devra désavouer

cette loi-là, c'est son devoir.

La loi est vexatoire, parce que les

citoyens du Canada veulent bien

servir volontairement, mais n'ai-

ment pas être forcés. Ils l'ont prou-

vé en fournissant 423,853 volontai-

res.

La loi est-elle exécutoire? Non. On

s'y opposera, et c'est là que je trouve

que sir Lomer Gouin a été bien inspi-

ré en bâtissant une si belle prison

à Bordeaux. Je dis qu'une loi qui

n'est pas exécutoire dans son prin-

cipe ne vaut rien.

Quand j'ai été élu, ces bons nation-

alistes m'ont fait la guerre, et je

vous assure que j'en ai arraché. La

prochaine fois, j'espère qu'ils seront

avec moi, car je serai avec eux.

## C'est plus commode

Je n'ai pas d'objection à rester

dans ce comté, c'est bien plus

commode. Mais le peuple a le droit

de nous choisir lui-même, et il choi-

sit ceux qui lui plaisent, qu'ils

soient beaux, laids, bossus ou bo-

teux. C'est comme dans l'écurie, ce

n'est pas toujours le meilleur cheval

qui mange le plus d'avoine, ou c'est

comme en amour, tant que l'illu-

mination, Notre mandat, s'il existe,

se limite à des choses purement admi-

nistratives, pas autre.

M. Lafortune félicite "l'ex-minis-

tre Patenaude". Il avait une place

distinguée dans son cabinet. Il a

tout abandonné pour garder la pa-

role donnée. C'est beau. Honneur à

vous. D'autres auraient dû en faire

autant, qu'ils prennent garde à eux,

quant le peuple rue, il rue fort.

Je dis à M. Patenaude: "Venez

donc vous asseoir de notre côté, on

vous recevra bien, vous serez ré-

compensé de votre courage par la

satisfaction d'avoir fait votre de-

voir."

On a trompé notre clergé avec

la question du Service national, Mar-

l'Archevêque de Montréal a failli

mourir de peine en apprenant qu'il

avait été odieusement trompé. En

avons-nous pour longtemps encore

avec un tel régime? j'espère que

non.

## La guerre du Canada ?

Il n'y a pas de doute possible à

propos de la constitution, elle ne

veut pas que nous détruisions notre

pays. On dit: "C'est la guerre du

Canada". Non, non, humblement

non. Le Canada n'a pas déclaré

guerre à personne, il l'a voulu

par personne. Il faut avoir toute la

belle imagination de ces messieurs

de la droite pour dire des choses

semblables. Ils disent même qu'ils

ont donné jusqu'au dernier hom-

me du Canada pour sauver l'Empire.

Quel beau raisonnement! J'aime

bien les Anglais d'Angleterre, mais

je ne les ai jamais vus ni connus,

et j'aime mieux les Canadiens. Je

n'ai que le Canada comme patrie,

moi, j'ai dix générations en ce pays

en arrière de moi, et ces messieurs

viennent d'arriver et ils veulent

avoir la meilleure place à notre ta-

ble. Je veux bien les recevoir et les

protéger, mais mon pays avant tout!

Le Canada en guerre? Mais c'est

le seul qui ne retirera aucun avan-

tage de cette guerre! Tous les au-

tres retireront des colonies ou des

indemnités, mais nous n'aurons

rien. On va même jusqu'à démolir

nous chemins de fer pour les en-

voyer en Europe. Quand ils seront

luis partis, devrons-nous aller à

pie? Non, l'Empire, je l'aime bien,

mais j'aime encore mieux mon pays.

On nous dit: "Sir Wilfrid a bien

fait voter la loi navale sans réfé-

rendum". Mais les circonstances

n'étaient pas les mêmes, et de plus,

nous n'étions pas alors un gouver-

nement moribond, selon l'expres-

sion sévère de M. Laurier. C'est

bien choquant pour M. Borden, de

se faire dire cela par un homme

comme M. Laurier, qui ne parle pas

à peu près et qui a une si grande

expérience. Les Alliés ne deman-

dent pas qu'on aille se battre avec

eux, ils demandent du pain, du

beurre, des oeufs, des patates. M.

Balfour nous l'a dit, "ce qu'il nous

faut ce sont des vires."

Vous nous avez battus en criant

contre la marine, poursuit M. Lafor-

tune, et le peuple a perdu confiance

en vous, il ne vous croira plus.

Sur la coalition, l'Orateur déclare

que M. Laurier a bien fait de s'y re-

fuser, et qu'en tout cas, il ne l'au-

rait pas suivi. M. Borden était dé-

sespéré, il dit: "Venez à mon se-

cours, sir Wilfrid, je coule, je vais

à la banqueroute, donnez-moi la

main pour refaire mon blason."

Croire que le chef de l'opposition

aurait accepté de s'associer avec

des gens tombés sur le point de

tomber, c'est prendre sir Wilfrid

Laurier pour un enfant d'école.

Et si nous envoyons tous nos

hommes là-bas, qui va faire fonc-

tionner nos fermes et nos indus-

tries? Dans les grandes manu-fac-

tures, on dit sévèrement aux gens:

"Enrôlez-vous!" et on donne leur

part de ces jeunes "frais" arrivés

par centaines dans des bateaux ve-

nus d'Angleterre.

Le docteur Paquet, de l'Islet, de-

mande des preuves, et M. Lafortune

répond qu'il a eu connaissance de

plusieurs cas semblables.

"Chez nous, on ne permet pas à

un homme de police d'être police-

man s'il ne parle pas le français, et

M. le maire de Montréal est là pour

me le confirmer.

Pour terminer, le député de Mont-

calm qui parle maintenant devant

une assistance réduite au minimum,

attaque la question de la loyauté

des Canadiens-français. "Ce n'est pas

chez nous qu'on trouve de la lâche-

rie, dit-il, quand les droits de nos

écoles sont en jeu, les notes n'ont

peur de rien. Toutes les grandes

réformes sont nées dans la provin-

ce de Québec. S'adressant aux On-

tariens, M. Lafortune montre du

geste l'écusson impérial, et dit:

"Essayez donc de remplacer les

motifs français "Honni soit qui mal

pense" sur le blason de Sa Majesté."

Vous ne pouvez pas, c'est la langue

noble, la langue des grands diplo-

mates et c'est un honneur de la par-

ler. Chez nous nous parlons les

deux langues, terminée d'une voix

forte M. Lafortune, et pour ma part

je n'ai pas peur de dire que j'aime

mieux les hommes de Québec que

les hommes d'Ontario.

Le député de Montcalm a repris

son siège à cinq heures, ayant parlé

pendant une heure trois-quarts.

## COMTÉS SANS REPRÉSENTANTS

Vingt comtés sont sans rep-

ésentants à la Chambre; le

bill Borden les atteint donc

sans qu'une voix n'ait pu se

prononcer en leur nom. Ces

comtés sont: Antigonish, Bel-

lechasse, Brandon, Brome,

Carleton, Grey-Est, Hamilton,

King (N.-E.), Lincoln,

Montmagny, Nicolet, Prince

(I. du P.-E.), Québec comté,

Regina, Restigouche, Yar-

mouth, Stanstead et Terre-

bonne.

Sur ce nombre se trouvent

7 comtés de la province de

Québec.

## M. DOHERTY

Le ministre de la Justice annon-

ce qu'il a remis son discours jus-

qu'à cette heure tardive afin de

peser tous les arguments invoqués

particulièrement contre le bill et de

voir s'il s'en trouverait un qui pût

convaincre qu'il n'était pas de son

devoir d'appuyer le gouverne-

ment. Il a entendu de nombreux

discours, ceux qui lui ont enten-

du les la, et cet argument dé-

sire, il ne l'a pas trouvé. Il fera donc

son devoir. (Appl. à droite.)

M. Doherty voudrait qu'on laissât

la province de Québec régler seule

ses difficultés inférieures, toute se-

ule (appl. à gauche), mais à condi-

tion que cette même liberté fut lais-

sée à l'Ontario. Dans une crise aus-

si grave, on devrait mettre de côté

les questions de race et se souve-

nir de notre qualité commune à tous,

de notre qualité de Canadiens. Nous

devrions envisager notre devoir au

seul point de vue de l'intérêt gé-

néral du Canada.

M. Doherty fait quelque sarcasme

contre le député de Montcalm qui a

dit que tous les Irlandais sont con-

tre la conscription. L'Orateur nie à

M. Lafortune le droit de parler au

nom de tous les Irlandais. D'ail-

leurs, chacun sait qu'il n'y a pas au

## PETITES ANNONCES

## SITUATIONS VACANTES

Opératrices et ténisseuses

d'expérience seulement, demandées

immédiatement pour manteaux et

jupes de dames. The Montreal Cloak

& Suit Mfg. Co. Inc., 1080, boulevard

Saint-Laurent.

## A VENDRE

MAISON A VENDRE à Lachenaie,

terrain 180 x 270 pieds sur la rivière,

maison 30 x 40 pieds, près de

l'église. S'adresser à Avila Lamarche,

Lachenaie.

A VENDRE — Coqs race pure,

poules couveuses, pour pondre, pou-

lets d'un jour, 20 sous chaque par

25. S'adresser à Gunn, Langlois, an-

gle St-Paul et St-Vincent.

## DIVERS

## ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$1,500 à \$20,000 et plus.

Préférence hypothèque, propriétés à Montréal.

Avant prêt aux fabricants, à Montréal. Con-

ditions avantageuses. Nohire Lebeau, 120

rue Saint-Jacques. Main 4615.

ARGENT à prêter sur hypothe-

que, à Montréal seulement, à 6-12

et 7 pour cent. L. C. Goyette, no-

taire, 54-est, rue Notre-Dame.

ARGENT A PRETER sur première

hypothèque, \$500, \$1,000 et

\$2,000. S'adresser à Armand Mar-

cotte, 6164, boulevard des Ormes,

Sault-au-Récollet.

REPARATIONS de meubles de

tous genres, rembourrés avec soin.

Matelas faits, remis à neuf, plumes

désinfectées. Charles Turcot, 707,

rue Lafontaine. Tél. Est 5390.

## E. ROY

Cardonnette Mécanique

528 rue Saint-Catherine est, entre Saint-

Timothée et Amherst, près Moulin Rouge.

Réparations et réglages à la mécanique.

réglés en un clin d'oeil. Appeler: Est 5526

et 5527. Nous avons 45 mètres d'acier

pour les chaudières, prises à domicile, vous

seront reportées remises à neuf.

## OEUVES POUR INCUBATION

La saison d'incubation arrive nous

sommes prêts, avec le plus beau stock de

coqs de races, poules, canards, dindes,

Oies, Dindes, Pintades, Faisans, Pigeons,

Lapins, Outardes et Canards Sauvages,

Paons, Cygnes, etc. etc. etc. sous par-

ties et poulottes de toutes races en main.

Les aux commerçants, 15 sous par maille.

Jars Toulouse, Embouche, Canards Pekin,

et quelques couples aussi. Oufs de dinde,

prêts à la fin du mois d'août pour \$5.00

pour 15. Nous avons 45 mètres d'acier

pour les chaudières, prises à domicile, vous

seront reportées remises à neuf.

## "Les garanties"

Continuant son étude du bill, M.

Doherty fait observer que cette

loi offre une garantie en ce

qu'elle fixe le maximum des conscrits

à 100,000.

Quant à ceux qui prétendent que

le fils du riche doit être exempté

comme le fils du pauvre partira, M.

Doherty dit qu'il n'y a pas le moins

de germe de partialité dans la loi

et l'indignation gonfle sa voix. Mais

si on prétend quand même qu'il

existe pareille partialité, qu'on sug-

gère un moyen de les faire disparaître

et le gouvernement les acceptera.

M. Doherty proteste énergique-

ment contre ce genre d'insinuations

injustes pour le gouvernement et qui

attisent les passions populaires, qui

ne sont déjà que trop enflammées.

Le ministre de la Justice continue

son discours à la reprise du soir.

On lui a accusé d'avoir menti à Mar-

l'Archevêque de Montréal. Il a dit

des choses qui étaient vraies au mo-

ment où il le disait. Il a dit que les

cartes du Service national n'avaient

aucune relation avec la conscrip-

tion. C'était vrai au moment où il le

disait et c'est encore vrai aujour-

d'hui, s'écrie M. Doherty en pon-

ctuant cette déclaration d'un coup de

poing.

De plus, ajoute-t-il, il était con-

venu que la conscription ne vien-

drait pas au Canada avant ce moment.

## ANGLETERRE

## LES BOCHES PRISONNIERS

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE, LES TROUPES ANGLAISES ONT CAPTURE 117,776 SOLDATS ENNEMIS. — PAR CONTRE, ELLES ONT PERDU 51,088 HOMMES. — AUTOUR DE LENS.

Londres, 6. — Depuis le commencement de la guerre, les troupes anglaises ont fait 117,776 prisonniers, à l'exception des indigènes, capturés au cours des campagnes d'Afrique, et qui ont été relâchés depuis, a déclaré le major-général F. B. Maurice, directeur des opérations militaires, au ministère de la guerre. Par contre, elles ont perdu 51,088 hommes, y compris les troupes indigènes et hindoues.

Elles ont capturé 739 canons et en ont perdu 133; du nombre de ces derniers, elles en ont repris 37, et les autres ont été perdus au commencement de la guerre. Depuis le mois d'avril 1915, elles n'ont point perdu un seul canon, a dit le général Maurice.

Parlant du réveil de l'armée russe, le général Maurice dit: — Il est impossible de mesurer l'effet moral que produira la reprise de l'offensive de nos alliés russes. Les Allemands étaient tout simplement convaincus que les Russes avaient abandonné la guerre et ils avaient répandu cette fausse nouvelle dans les rangs de l'armée et du peuple. Maintenant, voici une grande offensive, qui n'est pas encore finie et elle est destinée à produire un considérable résultat au point de vue moral, sans parler des avantages matériels qu'elle apportera.

L'attention du général Maurice a été attirée par une déclaration faite dans la presse, que les Allemands retireraient des troupes du front ouest dans le but de résister à l'avance russe. Il répond qu'il n'y a pas eu de tel retrait de troupes jusqu'à présent, quoiqu'on ne puisse pronostiquer sur les futurs événements.

Le général fit allusion au fait que pour le monde extérieur, il semble que les progrès anglais autour de Lens sont lents; il explique ainsi la situation:

— Lens est une masse embrouillée de mines et de constructions dont on ne peut virtuellement pas s'emparer par une attaque directe de l'infanterie. C'est pour cette raison que le feld-marchal Haig a profité de l'avantage de son artillerie pour préparer le chemin à l'infanterie anglaise; c'est pourquoi, les progrès sont lents. Mais nous avons maintenant mis la ville dans une situation insoutenable pour les Allemands et je crois qu'avant peu elle sera en notre possession.

D'après le général, les attaques allemandes sur les positions françaises à Verdun et sur le chemin des Dames ont été faites dans le but de relever le moral des troupes.

— Les Allemands sont sur la défensive sur ce front, remarque-t-il, et cela a eu un mauvais effet sur le moral de l'armée. Le moral des troupes tennesiennes a tellement baissé que pour le relever, il fallait une victoire, et c'est là la raison des attaques de cette semaine. Mais la récente tentative sur un front de onze milles, sur le chemin des Dames a complètement échoué, de même que l'attaque de Verdun.

## HOLLANDE

## LES ÉMEUTES D'AMSTERDAM

PLUSIEURS PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES ET UN GRAND NOMBRE BLESSÉES AU COURS DES CHARGES DE LA POLICE.

La Haye, 6. — Les émeutes d'Amsterdam ont commencé par le pillage des magasins de patates par les femmes, les pères de famille et d'autres personnes, ont passé par tous les stades usuels du mécontentement politique, créant du tort au travail local et se terminant par des excès fous. Le pillage de magasins ne contenant pas de vivres a marqué la fin des émeutes et causé un malaise qui a nécessité l'envoi à Amsterdam d'un détachement de troupes muni de canons. Cinq personnes — sept d'après un autre rapport — ont trouvé la mort dans une charge de la police montée et de la cavalerie, et un grand nombre ont été plus ou moins blessés. Cependant Amsterdam est, dit-on, relativement calme, bien qu'il y ait quelque malaise dans la crainte de nouvelles bagarres et de désordres dans les autres villes. Si l'on excepte la première bagarre de Rotterdam, il ne paraît y avoir dans ces manifestations aucun sentiment hostile à l'Angleterre, du moins à Amsterdam. D'une manière générale, la population hollandaise n'est pas en faveur de l'Allemagne, et il est certain que la masse est pour l'Entente, sinon pro-anglaise.

L'attitude du gouvernement hollandais est un sujet qu'il est préférable de ne point discuter maintenant. Il est probable qu'on ne reverra plus de troubles, maintenant que le gouvernement a résolu d'empêcher les désordres et fait venir à Amsterdam une quantité de patates qui seront distribuées.

Il faut remarquer que les troubles arrivés en Hollande ne viennent pas de l'esprit révolutionnaire qui agite le monde entier. Il faut admettre qu'il y a une certaine méfiance du gouvernement et beaucoup de malaise politique. Tant dans le parlement que dans le peuple, il existe une tension nerveuse créée par l'incertitude et la crainte d'une administration militaire tyrannique. Il est peut-être juste de dire qu'on regarde avec épouvante la perspective de passer un quatrième hiver avec la guerre.

## RUSSIE

## LES COSAQUES TIENNENT BON

LES MOSCOVITES CONSERVENT LEURS GAINS EN GALICIE ET EMPECHENT LES AUSTRO-ALLEMANDS DE REPRENDRE LE TERRAIN PERDU SUR D'AUTRES POINTS, LA SEMAINE DERNIERE.

Londres, 6. — Tandis que les Russes conservent leurs gains en Galicie contre les attaques austro-allemandes, des signes d'une plus grande activité apparaissent sur d'autres théâtres de la guerre. Dans le voisinage de Brzezany et de Lipnicadolina, le long de la rivière Narayuvka, les troupes austro-allemandes ont attaqué les Moscovites pour tenter de reprendre le terrain perdu au début de la semaine. L'artillerie russe a arrêté la poussée contre des avant-postes à l'est de Brzezany, et 2 avions ont échoué dans les environs de Lipnicadolina.

Plus loin au sud, le long de la frontière roumano-hongroise, où il n'y a pas eu de violent combat depuis la cessation de la ruée du feld-marchal von Mackensen, l'automne dernier, on signale une plus grande activité. On a rapporté récemment que l'armée roumaine réoccupée et reconstituée était prête à prendre l'offensive, et il est probable que les Roumains vont suivre les traces de leurs voisins, les Russes.

## LA REPUBLIQUE SERA ETABLIE

M. Charles Edward Russell, membre de la mission américaine en Russie, est d'opinion que le peuple russe accomplira sa tâche d'établir une république. M. Russell a fait hier la déclaration suivante sur les observations qu'il a faites ici depuis son arrivée il y a quelques semaines:

— Je demande à mes compatriotes des États-Unis de Grande-Bretagne de prendre une attitude plus sympathique envers la nouvelle démocratie russe qui lutte par tous les moyens pour son existence. Je demande aux directeurs de ne pas publier de ces longues histoires de ruines et de confusion et aux lecteurs de ne pas croire ces histoires au cas où elles seraient publiées. Il n'y a pas d'anarchie ici. Il n'y a qu'un petit peu de désordre. Le peuple de Russie, dans les plus dures conditions de toute son histoire, a donné un exemple de dignité et de maîtrise de soi.

Il est bon de regarder les faits avec franchise, mais il est bon aussi de regarder au-delà de la surface des choses, à la base réelle du développement de la Russie. Chaque phase de la présente situation est la conséquence normale et logique des causes naturelles. Il n'y a pas d'espoir à avoir si les autres démocraties ne donnent pas de tout cœur leur aide au lieu de s'en tenir à la destruction prophétisée.

Ce peuple sait ce qu'il a à faire et il le fera. Je crois qu'il est grandement temps de s'abstenir de le critiquer et qu'il faut lui donner de l'aide.

Le conseil économique que le gouvernement russe a récemment décidé de créer sous la présidence du premier ministre, le prince Lvoff, se composera des ministres de l'Agriculture, du commerce, des vivres, des voies et communications, des finances, du travail, de la guerre et de la marine, ainsi que des représentants du conseil des délégués des ouvriers et des soldats, des banques et des sociétés commerciales et industrielles.

Les troupes russes ont quitté Ulenborg, Finlande, conformément à la demande faite par un comité de l'endroit. On reçoit de semblables rapports de différentes parties de la Finlande, et quelques-uns expliquent cette mesure par le coût du maintien des soldats au pays.

## NOUVEL AMBASSADEUR RUSSE A WASHINGTON

Washington, 6. — M. Boris Bakhtieff, chef de la mission russe aux États-Unis, a été présenté hier au président Wilson, par M. Lansing, comme le premier ambassadeur en ce pays du nouveau gouvernement russe.

L'ambassadeur Bakhtieff a déclaré hier que le but du nouveau gouvernement russe était l'indépendance complète de la Pologne et l'autonomie pour la Finlande, l'Ukraine et les autres nationalités de la Russie.

Le gouvernement s'occupe actuellement de faire adopter ce principe qu'un gouvernement doit reposer sur le consentement des gouvernés et le moins possible sur la centralisation.

L'ambassadeur dit qu'on a offert une indépendance complète à la Pologne et un comité spécial cherche actuellement à Pétersbourg à établir cette indépendance. La Pologne aura le contrôle absolu de sa destinée future. On espère sans doute qu'elle tendra plutôt vers la Russie que vers l'Allemagne, étant donné qu'elle ne pourra vivre sur le même pied que celle-ci sous le rapport économique.

Le point peut-être le plus compliqué de la question est de déterminer quelle part la Pologne aura à payer pour le coût de la guerre. Comme la Pologne était au début de la guerre une partie de la Russie, il serait juste qu'elle payât une partie de la dette de guerre de la Russie qui servira à la rendre libre et on ne doute pas qu'on en viendra à un accord sur ce point.

Le nouveau gouvernement a déjà annoncé son intention d'accorder l'autonomie à la Finlande et à l'Ukraine. Cela ne veut pas dire, cependant, que les extrémistes en ces deux pays doivent réclamer une indépendance complète, car cela affaiblirait considérablement la confédération russe. On a aussi discuté la question de l'avenir de la Mandchourie et des autres régions orientales de la Russie, mais on n'a pas pris de décision à ce sujet.

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuilleton des plus intéressants. Le lisez-vous?

## FRANCE

## UNE VICTOIRE DES POILUS

LA PLUS FORTE OFFENSIVE ALLEMANDE DEPUIS VERDUN SUBIT UN ECHEC DECISIF SUR UN FRONT DE ONZE MILLES. — LES BOCHES FAUCHES PAR L'ARTILLERIE.

Paris, 6. Le calme a régné hier sur les fronts français et anglais. Sur le front français, l'artillerie a été active à plusieurs endroits.

Mercredi, un correspondant de la Presse Associée a transmis la dépêche suivante:

Après l'effort qu'ils aient fait pour prendre l'offensive depuis leur fameuse défaite de Verdun, les Allemands se sont vus refoulés sur un front de onze milles, sur le chemin des Dames, laissant le terrain couvert de cadavres de leurs camarades et n'ayant pu faire même un prisonnier français.

Les lignes françaises n'ont pas bronché d'un pouce et le général qui commandait sur ce front et qui a surveillé les opérations de la première ligne des tranchées, déclarait ce soir que pas une seule verge de terrain n'avait été perdue.

Les Allemands ont avancé partout en rangs serrés et par vagues successives, précédés des fameuses troupes de choc auxquelles ont été rapidement fauchées par le feu français. Au premier choc dans le voisinage de Cerny et sur le plateau Califormie, les Français ont dû céder un peu, mais leur recul n'a été que momentané et une vigoureuse contre-attaque a remis les choses à leur état primitif avec le seul changement qu'elle a permis aux troupes françaises d'emparer de quelques tranchées allemandes dans le voisinage de Cerny, tranchées que nous détenons toujours.

L'infanterie allemande a semblé perdre toute son impétuosité devant la défense française et elle n'a pas fait de tentative pour s'emparer des positions qu'elle avait perdues par la réaction des Poilus.

Pendant toute la journée, cependant, l'artillerie boche a maintenu un feu violent, mais son effet a été réduit à sa plus simple expression à cause du manque de postes d'observation chez l'ennemi.

Un autre correspondant écrit que les troupes allemandes ont subi mardi l'une des plus sérieuses défaites qui aient été infligées aux armées du kromprinz depuis l'offensive française, en avril dernier. Nous ignorons si cette grande opération a été une conséquence des récentes attaques vainement dirigées dans cette région ou si elle constitue une diversion.

Bien qu'au commencement les troupes de choc de l'ennemi aient capturé quelques sections de tranchées brisées, ce fut la résistance obstinée et généralement heureuse des Français qui dès le commencement a voué la tentative à un échec. Le premier élan une fois brisé, une lutte corps à corps s'est engagée et s'est prolongée pendant la nuit. Les Poilus ont refoulé l'adversaire, et le matin, il était possible d'annoncer officiellement que pas une seule verge de terrain conquis ne restait aux mains de l'ennemi. Un général qui était lui-même sur le front français pendant l'action m'a assuré que les Allemands mentent quand ils affirment qu'ils ont fait des prisonniers.

## ÉTATS-UNIS

## LE NOUVEL IMPOT SUR LES PROFITS

New-York, 6. — Depuis que le comité des finances du Sénat a soumis son rapport demandant l'établissement d'un impôt sur les excédents de profits, tous les statisticiens sont à l'œuvre pour rechercher les meilleures méthodes d'appliquer la nouvelle loi. Celle-ci n'apporte pas de quelle manière se fera le prélèvement des impôts, il en est résulté une confusion considérable.

Si l'on prend pour base les excédents de profits de la "U. S. Steel Corporation", pour l'année 1917, les coffres du gouvernement s'enrichiront de \$113,580,000. Au cours des trois années 1911, 1912 et 1913, les profits de la "U. S. Steel Corporation" ont été en moyenne de \$120,000,000. Au cours de l'année actuelle, si l'on prend pour base les trois premiers mois, les profits de la compagnie s'élèveront à 450,000,000, dont une somme de \$333,000,000 seraient sujets à l'impôt.

L'impôt est de 12 p.c. sur les profits excédant de 15 p.c. les bénéfices des diverses compagnies, ce qui, dans le cas de la "U. S. Steel Corporation", rapporterait \$18,000,000. Sur cette somme, le comité des finances a décidé qu'il serait prélevé un impôt de 12 p.c. soit \$2,160,000. L'impôt sur les profits excédant de 15 p.c. les bénéfices des trois années 1911, 1912, 1913, mais ne dépassant pas 25 p.c., sera de 16 p.c., soit, sur une somme de \$12,000,000, un impôt de \$1,920,000. L'impôt sur les excédents de profits de 25 à 50 p.c. est de 20 p.c., soit, sur une somme de profits impossibles de \$30,000,000, un impôt de \$6,000,000.

## LES OUVRIERS

## QUE CHACUN SE PRONONCE

LE TRAVAIL ORGANISÉ DEMANDE AU MAIRE DE CONVOQUER UNE ASSEMBLEE POUR SAVOIR OU SE TROUVENT SES AMIS — OCCASION D'AGIR POUR LES GRANDS PARLEURS.

L'assemblée régulière du Conseil des métiers et du travail a débuté par la lecture ordinaire des minutes. La question de la conscription vient d'abord en discussion, au sujet d'une lettre venue d'une ville de Winnipeg, signée d'un M. W. H. Heaps, demandant aux ouvriers de Montréal s'il existe dans notre ville une organisation pour protester librement contre la conscription et pour avoir sur cette question la préservation de la liberté de parole.

La raison de cette lettre, dit un confrère, vient de ce que dans l'Ouest, dans l'Ontario et dans les Provinces Maritimes les anticonscriptionnistes ne peuvent avoir, au sujet de la conscription la liberté de parole, tandis que dans Québec nous l'avons. Voilà pourquoi, dans les autres provinces, on semble hésiter et on a les yeux tournés vers le Québec pour attendre son attitude. Telle est la raison de cette lettre.

M. Mathieu objecte que la lettre reçue n'a aucun caractère officiel: on ne sait pas d'où elle vient et on nous parle d'une lettre dont nous ignorons l'authenticité, puisque cette lettre n'a pas d'en-tête officiel ni de nom social imprimé.

Alors M. Foster présente un sous-amendement disant que le conseil autorise le secrétaire à informer le signataire de la lettre de Winnipeg que le Conseil des métiers et du travail est prêt à travailler avec n'importe qui en faveur de la préservation de la liberté de parole.

Au cours de la discussion, le délégué Buhay a fait un discours remarquable sur l'égalité des droits de l'homme en tous pays. Par conséquent, dit-il, en ce pays plus qu'ailleurs, tout le monde devrait avoir le droit d'exprimer son opinion sur la conscription autant que les conscriptionnistes et les agents recruteurs. L'orateur mentionne et blâme les soldats, à Winnipeg, de retour du front qui, dimanche dernier, ont empêché les anticonscriptionnistes de tenir une assemblée, tandis qu'à leur place ceux-là ont tenu une assemblée de recrutement.

Le sous-amendement Foster est adopté à l'unanimité, moins une voix dissidente qui prétendait que ce fut le parti anticonscriptionniste qui a d'abord empêché les agents recruteurs de tenir de telles assemblées pour le recrutement. Cette assertion a été énergiquement démentie par M. Buhay.

L'union locale des peintres, No 359, avait envoyé au Conseil des métiers et du travail une copie d'une résolution qu'elle avait adoptée et par laquelle ses membres déclaraient ne pas être d'accord avec la résolution des machinistes et endossé par le Conseil lors d'une assemblée précédente et que en conséquence on demandât au maire Martin de convoquer une grande assemblée de protestation contre la conscription. Le président Foster demanda aux représentants de cette union locale si l'on devait comprendre que leur résolution était opposée à un mouvement anticonscriptionniste ou contre la convocation d'une assemblée par le maire. La réponse fut qu'ils étaient opposés à la convocation d'une assemblée par le maire. Une lettre de M. Sénechal, secrétaire du bureau des commissaires, informa le Conseil que la résolution passée lors de la dernière assemblée avait été reçue à l'hôtel de ville et qu'elle serait communiquée au conseil municipal.

Un membre du Conseil demanda quel avantage pourrait bien résulter si l'on demandait au maire de convoquer une assemblée. A quoi le président Foster répondit que l'on prenait ce parti parce que le travail organisé voulait savoir où se trouvaient ses amis. "Il y a des gens à l'hôtel de ville qui ont beaucoup parlé; nous voulons leur donner l'occasion de se mettre en tête de ceux qui veulent agir. Nous ne pourrions nous-mêmes tenir l'assemblée, mais nous voulons savoir si tout ce qui a été dit là-bas est autre chose que des paroles en l'air, et si ceux qui ont ainsi parlé résisteront jusqu'à la dernière extrémité contre le gouvernement, ainsi que certains le proclament. Le maire est membre de la Chambre des Communes, et il y a parlé contre le bill. Il a fait certaines déclarations établissant l'occupation d'agrir. Nous lui donnons l'occasion d'agir. A l'hôtel de ville, on adoptera donc notre résolution et la rejettera. Voilà encore une chance pour agir. Si vous voulez une assemblée nous pouvons en tenir une sous nos propres auspices."

Le délégué Maguire demanda que l'on réclame au gouvernement provincial d'exempter de la taxe annuelle les mécaniciens de machines fixes (stationary engineers) qui ont pris du service dans les salles de machines de la marine. Résolution adoptée.

Le commissaire Ainey dit que les membres de la Commission de contrôle des grains voulaient avoir des renseignements complémentaires touchant le prix du pain dans les différents villages du Canada. Avant d'entendre les arguments des marchands de grains, l'Ouest, ils voulaient maintenant connaître ce qu'avaient à dire les consommateurs. Le plus grand nombre de ces derniers demeurent dans les villes, et c'est pourquoi les membres de la Commission vont venir ici après être allés à Washington. La question fut renvoyée au comité exécutif pour étude.

Au sujet d'un système coopératif pour les boulangers, M. Auguste Boddard rapporte le succès remporté par les boulangers de St-Hyacinthe, grâce à la coopération. On crie, dit-il, contre le boulanger et contre le prix élevé du pain, sans s'apercevoir que c'est notre faute parce qu'on achète à crédit alors le pain payeur souffre à cause du mauvais, à Montréal, on prétend que le succès et le progrès sont un mythe. Alors sur quel compter? Vous savez

# Comment il y a 250 ans on réussit au Canada à résoudre le problème de l'intempérance.

Le paragraphe suivant est tiré du "Old Regime in Canada" par Francis Parkman, où il traite de la période de 1665 à 1672.

"Talon vit avec inquiétude la consommation énorme de vin et de brandy chez les colons, leur coûtant, écrivait-il à Colbert, cent mille livres par année; et afin de conserver cet argent dans la colonie, il déclara son intention de construire une brasserie. Le ministre Colbert approuva l'idée non seulement afin d'économiser mais aussi parce que "l'ivrognerie ne causera plus de scandales en raison de la nature froide de la bière, dont les vapeurs enlèvent rarement à l'homme l'usage de son jugement".

"La brasserie fut donc construite à la grande satisfaction surtout des colons les plus pauvres".

Ainsi dès les débuts de la colonie les Autorités comprirent que des lois arbitraires, prohibitives, ne serviraient qu'à aigrir les esprits, et elles réussirent, comme on a su le faire dans tous les pays de l'Europe, par l'encouragement de la production de bières rafraîchissantes et saines, à réduire la consommation des liqueurs fortement alcoolisées et à maintenir dans la colonie la sobriété et la paix.

Les avocats modernes de la prohibition devraient tenir compte, avec avantage, des méthodes en usage dans ces premiers temps pour résoudre la question de l'intempérance.

que le gouvernement ne fait rien dans ce sens, il paye des soldats et paye leur pain, mais c'est au prix du sang et au détriment des civils, qui payent plus cher. Maintenant, rien ne sert de parler de tergiverser et même d'insulter, il faut faire comme à St-Hyacinthe, il nous faut la coopération.

Autre affaire rapportée par M. Belland: dans certaines manufactures de la ville, on oblige, paraît-il, les jeunes filles à travailler seize heures par jour, sans gages supplémentaires et, sous leur refus, on les renvoie sur le pavé.

M. McGuire parle aussi du travail qu'on fait faire à des enfants de 10, 12 et 14 ans. Tous deux demandent qu'on remédie à ces injustices cruelles.

Cette question du travail excessif des filles et des enfants est renvoyée pour étude.

La séance en somme, a été très intéressante et très mouvementée, principalement au sujet de l'assemblée projetée et de la lettre reçue de Winnipeg. Le discours de M. Buhay a soulevé l'enthousiasme.

## MEXIQUE

## DANS LE CONFLIT AVANT 30 JOURS

DES MEXICAINS RENSEIGNES DISENT QUE LEUR PAYS DECLARERA LA GUERRE A L'ALLEMAGNE AVANT UN MOIS.

El Paso, Texas, 6. — Depuis le commencement de la campagne pro-alliée commencée dans la ville de Mexico par le "El Universal", le sentiment envers les Alliés s'est étendu au nord et au cours des derniers trente jours, on a remarqué un mouvement très apparent favorisant une rupture avec l'Allemagne et l'alignement du Mexique avec les Alliés de l'Entente. Cela s'est fait rapidement et en dépit de la campagne germanophile faite dans les journaux de la ville de Chihuahua et autres journaux du nord, subventionnés par les Allemands.

Un indice de ce sentiment a été

récentement donné dans une déclaration du général Francisco Gonzales, commandant en chef de la zone militaire du nord-est, dont les quartiers généraux sont à Chihuahua. Une maison allemande: Kettemen et Degetan, aurait donné une grande quantité d'ordres au général. Le général a été arrêté et incarcéré au pénitencier. Le consul allemand a demandé "au nom du gouvernement impérial et du Kaiser" que le prisonnier soit mis en liberté, suivant un fonctionnaire mexicain, qui était présent quand le représentant du consul présenta la demande au général.

"Dites au consul, que lui, le gouvernement impérial et le Kaiser aillent chez le d... fut la réponse du général Gonzales.

Des Mexicains influents et très renseignés sur la politique du Mexique président que celui-ci déclarera la guerre à l'Allemagne avant trente jours. Suivant ces hommes, tout l'argent allemand actuellement dans les banques à Mexico, Torreón, Chihuahua et autres villes mexicaines sera saisi aussitôt la guerre déclarée, et les navires allemands actuellement à Tampico et dans les autres ports du Mexique seront également saisis, donnant ainsi au Mexique une marine marchande dont il a grand besoin, et tous les Allemands seront internés ou déportés immédiatement après la déclaration de guerre, leurs propriétés étant confisquées. On verra à ce que les champs pétrolifères de Tampico soient utilisés pour les Alliés seulement en établissant une zone de trafic et le reste sera couvert de mines et autres défenses empêchant les navires d'approcher à part les navires de guerre alliés.

## SUICIDE D'UN BANQUIER ALLEMAND

LES AUTORITES AMERICAINES LE SURVEILLAIENT DEPUIS QUELQUE TEMPS.

New-York, 6. — Richard Adam Timmerscheidt, ancien gérant d'une banque allemande, s'est suicidé hier en se jetant de sa fenêtre dans la rue. Cet Allemand était surveillé depuis quelque temps par les autorités

fédérales qui le soupçonnaient d'être un agent secret.

Mercrredi soir, Timmerscheidt monta chez lui, vers 10 heures, et paraissait joyeux comme à l'ordinaire. Le lendemain matin, vers cinq heures, quelqu'un qui passait dans la rue trouva le cadavre. Le malheureux s'était jeté de sa fenêtre sur l'asphalte et s'était tué instantanément. Les détectives entrèrent alors dans son appartement et y trouvèrent ses papiers et une grosse somme d'argent.

Au début de la guerre, Richard Timmerscheidt était gérant d'une banque allemande au Japon; il abandonna alors son poste pour venir aux États-Unis, et on ne sait pas quel genre de commerce il faisait.

## EXCURSION A MATAPEDIA

Le 17 juillet prochain, la Société de Colonisation de Montréal et le Cercle de Colonisation de Québec feront une excursion dans la vallée de Matapédia pour visiter les terres à coloniser. Cette excursion s'étendra jusqu'au comté de Restigouche, Nouveau-Brunswick. Les billets, à prix réduits, seront valides du 17 juillet au 17 août, par le chemin de fer Intercolonial. Pour les prix de passages et autres renseignements, prière de s'adresser à L. E. Carufel, 82 rue Saint-Antoine, Tél. Main 601, ou au bureau du chemin de fer, 122 rue Saint-Jacques ouest, à Montréal. Pour Québec et ses environs, on s'adressera à J. N. Castonguay, 10 avenue des Érables, Québec.

Des circulaires, avec amples détails, seront envoyées à ceux qui en feront la demande. (rec.)

## RETRAITE FERMÉE DE L'A. C. J. C.

La retraite fermée annuelle du groupe Pie X aura lieu à la Villa St-Martin, Abord-a-Plouffe, du jeudi soir 12 juillet au lundi matin suivant.

Les membres de l'A.C.J.C. qui désirent y prendre part seront les bienvenus. Ils sont priés d'envoyer leur nom à M. Roméo Caron, 18 rue Brébeuf (tél. Main 7399) ou au Père Archambault, Villa St-Martin, Abord-a-Plouffe.

## CHINE

MONARCHIE  
CHANCELANTE

L'ÉLÉMENT DE LA RESTAURATION NE REÇOIT PAS L'APPUI AUQUEL IL S'ATTENDAIT. — LES RÉPUBLICAINS BÉNÉFICIENT DES DÉFECTIONS DANS L'AUTRE CAMP. — EN MARCHÉ VERS PEKIN.

Washington, 6. — Des dépêches envoyées à la secrétaire d'État par le ministre américain à Pékin, M. Reisch, établissent que l'élément monarchiste en Chine ne semble pas recevoir l'appui auquel il s'attendait, soit de la part du nord, soit des provinces du sud, et dont dépendait il a besoin pour assurer le succès et la stabilité du coup d'état qui a renversé la république dimanche dernier.

M. Reisch rapporte que plusieurs chefs du nord, que l'on avait dit appuyer le rétablissement de la monarchie et favoriser l'abolition de la forme républicaine du gouvernement, paraissent maintenant être en faveur de la république et s'opposer au mouvement monarchiste. Cette scission entre les chefs des provinces du nord sera, croit-on, d'un avantage considérable pour les forces républicaines du sud ; cependant on a trop peu de renseignements pour faire encore des prédictions auxquelles on puisse se fier.

Le gouverneur militaire de Nankin qui a, dit-on, 40,000 hommes de troupes bien exercées sous les armes et prêt à livrer bataille, ainsi que plusieurs autres chefs militaires du sud.

La secrétaire d'État n'a pas reçu confirmation du rapport disant que le président Li-Yuan Hung avait obtenu la permission de se réfugier à la légation du Japon.

ON CROIT QUE LE COUP D'ÉTAT  
NE RÉUSSIRA PAS

Washington, 6. — On croit ici que le coup d'état pour le rétablissement de la monarchie en Chine sera un coup raté, et cette opinion se confirme au fur et à mesure qu'arrivent les nouvelles officielles ou non qui parviennent à la secrétaire d'État.

On a reçu avec le plus vif intérêt les nouvelles de la création d'un gouvernement républicain d'urgence à Nankin, lequel est dirigé par les hommes les plus influents de la Chine, ainsi que les rapports de préparatifs militaires pour assiéger les monarchistes à Pékin.

L'adhésion de plusieurs militaires à la campagne des républicains indique que Chang Hsun a joué trop fort pour lui et que le plus grand bluff de sa vie aventureuse ne réussira pas. Néanmoins, on craint qu'il oppose une ferme résistance avec ses grandes forces militaires et qu'une attaque des républicains pourrait bien se faire, entraînant de graves dégâts à la capitale. Chang pourra résister quelque temps probablement derrière les murs de Pékin, car l'artillerie fait grandement défaut en Chine. On doute beaucoup que l'on en vienne à un compromis, étant donné que le prince Pu Lun, quoique Manchou et cousin du jeune empereur récemment rétabli sur le trône, est un ardent républicain et progressiste.

Le fait que Tuan Chi Jui a accepté son ancien poste de premier ministre sous instructions envoyées par le président Li de son asile à l'ambassade japonaise, a renforcé la confiance des républicains dans la victoire de la république. Tuan est l'un des plus influents républicains et il a beaucoup d'influence sur le parti militaire. D'un autre côté, l'emprisonnement de Wang Shih Chen, ancien ministre de la guerre dans le cabinet républicain, par Chang, et sa nomination au même poste dans le cabinet monarchique, confirme la rumeur persistante que Crang a nommé plusieurs hommes à des postes différents dans son cabinet sans consulter ces dits hommes. Les impérialistes prétendent avoir l'appui de Feng Kwo Chang, actuellement président suppléant de la république.

Chang Hsun a pris le contrôle du télégraphe de Pékin. Le docteur V. K. Wellington Koo, le ministre chinois, s'est présenté au département d'État aujourd'hui, mais il n'a pas eu d'autres informations que les rapports pro-monarchiques envoyés par le leaders de Chang.

## EN MARCHÉ VERS PEKIN

Londres, 6. — Le correspondant de Pékin de l'Exchange Telegraph Co. dit que l'avance des armées républicaines du nord et du sud, sous les ordres de Tuan Chi-Jui, l'ancien premier ministre, et du général Feng Kwo Chang, ex-vice-président, a, de part et d'autre, commencé. Les deux armées marchent sur Pékin. La situation peut être considérée comme grave, ajoute la dépêche.

## HORS DE COMBAT

Ottawa, 6. — Les listes des hors de combat publiées hier soir, et chargées de 172 noms, contiennent les noms de huit soldats de Montréal et de treize autres de nationalité canadienne-française :

Supposés morts. — J. A. Laberge, Valleyfield, P.Q. ; K. Milne, 368 rue Mountain, Montréal ; H. Blais, 46 rue Saint-Laurent, Québec ; G. R. Lecky, Montréal ; J. Léger, Valleyfield, P.Q. ; J.-O. Connors, 44 rue Hermine, Montréal ; E. Russell, W. Oliphant, G. Tullis, Montréal ; Alphonse Blais, Saint-André de Restigouche, P.Q. ; F. Bérubé, Bluff Creek, Man. ; Pierre Lelièvre, 1334 rue Messier, Montréal ; J. Bernard, Sherbrooke, P.Q.

Malade. — W. Dugay, Caraque, N.-B.

Blessés. — W.-A. Baron, Niagara, Ont. ; A.-E. Duford, Ottawa ; R.-A. McKenzie, 482 rue Charlevoix, Montréal ; L. Laplante, Summers town, Ont. ; W. Violon, Aylmer, P.Q.

## CHOSSES MUNICIPALES

ON TIENT AU  
REFERENDUM

LES ECHEVINS SONT PERSUADÉS QUE LES ÉLECTEURS DEMANDERONT L'ABOLITION DU BUREAU DES COMMISSAIRES, ET CEUX-CI SONT CONVAINCUS QUE LE VOTE LEUR SERA FAVORABLE.

Le conseil municipal en tient toujours pour un referendum sur le système d'administration de Montréal. MM. les échevins sont convaincus que la grande majorité des contribuables demanderont l'abolition du bureau de contrôle, s'ils ont l'occasion de se prononcer ; d'autre part, MM. les commissaires ont la ferme conviction que le vote leur sera favorable au détriment du conseil.

Convoqué spécialement, hier après-midi, pour discuter la question et préparer un rapport à ce sujet, le comité de législation n'a pu tenir de séance faute de quorum. Il se réunira lundi matin, à 10 heures. Trois échevins, dont le leader, M. Larivière, se sont rendus à l'hôtel de ville, et tous trois sont tombés d'accord pour demander que le vote ait lieu dans les postes de police, ce qui éviterait une dépense d'argent considérable. Il s'agit simplement d'avoir l'opinion du peuple, a déclaré le leader. Qu'importe que le vote soit considéré comme officiel ou non par la Législature provinciale.

La votation durera une semaine entière, s'il le faut, pour que tous aient l'occasion de se prononcer. Les trois questions suivantes seront posées :

1. — Etes-vous en faveur d'une administration par deux corps ?
2. — Etes-vous en faveur d'une administration par un bureau de commissaires ?
3. — Etes-vous en faveur d'une administration par un conseil d'échevins ?

40 BUREAUX DE PLACEMENT  
POUR SUIVIS.

Les propriétaires de quarante bureaux de placement de Montréal ont comparu hier en Cour du recorder sous l'accusation d'avoir tenu tels bureaux sans licence. La ville fera un "text case" contre Louis Laporta, propriétaire de la Casa Publica, 424 rue Saint-Jacques.

Les propriétaires de ces bureaux qui paient déjà au gouvernement provincial un impôt de \$200 qui constitue leur patente, contestent à la ville le droit de leur demander un impôt additionnel de \$200, se déclarant prêts, cependant à solder la taxe d'affaires de \$60 qui leur est demandée en sus. Cordasco, qui dirige un bureau de placement depuis 25 ans, dit que tous les propriétaires se sont organisés pour résister jusqu'au bout, et qu'ils porteront, s'il le faut, leur cause au conseil privé.

La cause de Laporta a été remise à jeudi prochain.

## LA PROPRIÉTÉ GRAVEL.

Le conseil reconsidérera, à sa séance de lundi, le vote qu'il a donné mardi dernier refusant de se rendre aux demandes du bureau des commissaires d'autoriser l'achat de la propriété Gravel sise à l'angle des rues Crémazie et Lajeunesse. L'échevin Larivière s'opposera à l'expropriation, car elle entraînerait, dit-il, l'expropriation d'une centaine d'autres propriétés. De plus, contrairement à la prétention des commissaires, plusieurs échevins sont d'avis que le tournant n'est pas dangereux pour les automobilistes, à preuve qu'il n'y a jamais survenu d'accidents. Les automobilistes se rendent maintenant à la Rivière des Prairies par le boulevard Saint-Laurent qui vient d'être ouvert à la circulation.

CONVENTION  
À WINNIPEG

Ottawa, 6. — Une convention libérale pour les quatre provinces de l'Ouest a été convoquée. Elle se réunira à Winnipeg les 7 et 8 du mois d'août, dans le but de considérer les problèmes politiques et économiques qui sont la résultante de la guerre. La convocation est annoncée de la manière suivante :

"Le contingent parlementaire des libéraux de l'Ouest s'est réuni ici aujourd'hui et a décidé de convoquer une convention des libéraux de l'Ouest canadien, laquelle sera tenue à Winnipeg les 7 et 8 août. Les représentants des provinces des prairies à la Chambre et au Sénat étaient tous présents à cette assemblée, et la Colombie Anglaise y était représentée par le sénateur Bostock, leader du parti libéral au Sénat."

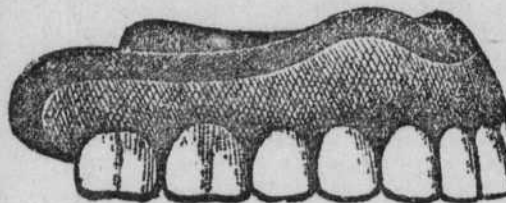
"Le but de la convention est de considérer la situation politique prise dans son ensemble, et particulièrement en tant que les intérêts de l'Ouest canadien s'en trouvent affectés. On fut d'avis à l'assemblée que le temps était venu où il était très nécessaire qu'une convention fût tenue, où les libéraux de l'Ouest pourraient considérer qu'elle devrait être leur attitude touchant un certain nombre de questions sérieuses et de problèmes surgissant des conditions créées par la guerre. Le temps de cette convention a été fixé pour la date la plus tardive possible avant l'époque de la moisson."

Chaque circonscription électorale pourra envoyer quatre délégués à cette convention. Tous les membres des assemblées fédérale et provinciales ainsi que les candidats seront également membres de cette assemblée.

BIENTOT, LES  
VAMPIRES AU  
PASSE-TEMPS.Une grande institution  
nationale

## AU COMPTANT

Non pas comme un dépôt sur votre dentier ou comme une obligation pour vous de faire exécuter le travail par nous, — parce que nous vous rembourserons avec plaisir votre dollar à n'importe quel temps durant l'année si vous le voulez, — mais c'est simplement un plan d'après lequel nous puissions former un estimé quelconque du montant des matières premières qu'il nous faudra pour notre travail pour la durée de l'année qui vient.



Si ce n'était que nous avons l'installation la plus nouvelle et la plus entièrement approuvée qui soit connue de la Profession Dentaire, nous ne pourrions pas faire ce travail d'une façon continue ; ceux, en effet, qui, par le passé ont souffert plutôt que de payer les prix exorbitants qui leur étaient demandés ont trouvé notre traitement si équitable et notre travail si satisfaisant qu'ils en ont à leur tour parlé à d'autres, et vous le savez : "la meilleure réclame c'est un Patient Satisfait".

APPORTEZ-NOUS OU EXPÉDIEZ-NOUS PAR LA POSTE UN DOLLAR POUR LEQUEL NOUS VOUS DONNERONS OU VOUS EXPÉDIERONS PAR LA POSTE UN REC. CECI VOUS DONNERA DROIT EN N'IMPORTE QUEL TEMPS DANS L'ESPACE D'UNE ANNÉE A UN DE NOS DENTISTES GARANTIS SUR PAIEMENT DE LA BALANCE, QUATRE DOLLARS.

L'Organisation, Cabinets d'Opération, et l'équipement de cette institution sont le dernier mot de la science de la Dentisterie, et ne sont pas égaux dans la Puissance du Canada.

Et cet acompte vous protège pendant une année contre toute augmentation dans les prix.

REFERENCES BANCAIRES :  
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

VENEZ  
SAMEDI

C'est OUVERT  
chez nous depuis

9 H. DU MATIN JUSQU'À 6 H. DU SOIR  
et 7 H. DU SOIR JUSQU'À 9 H. DU SOIR

Plus de 1000 clients vinrent la semaine dernière s'ajouter au  
Cercle grandissant de gracieuses personnes aux  
dents perlées

Chacune d'elles était heureuse et contente. Si VOUS avez de mauvaises dents ce n'est pas notre faute. NOUS faisons tout ce qu'il est en notre pouvoir de faire pour soulager votre souffrance. Notre premier objet en lançant cette CAMPAGNE POUR QUE L'ON AIT DE BONNES DENTS À CINQ DOLLARS POUR LA SERIE était tout d'abord d'atteindre les personnes de moyens très modestes, cependant nous ne faisons pas de distinction entre les classes de personnes. Les Services de Nos Experts Dentistes sont pour la famille humaine, et aussi longtemps que nous serons égarés nous avons l'intention de continuer cette œuvre pour l'humanité souffrante, et de réduire ainsi cette procession funèbre qui donne mal au cœur aux habitants de notre cité.

Nous nous attendons absolument à ce que toutes sortes d'obstacles et d'imitateurs surgissent sur notre chemin. Nous les regardons comme la marque la plus sûre du succès. Mais avec notre organisation présente, qui est le tout dernier mot pour donner des résultats, et en regard aussi à notre très longue liste de Patients Satisfaites nous n'avons aucune crainte touchant le résultat final.



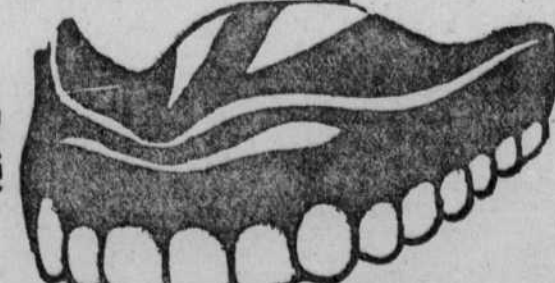
## PONTES

L'Or que nous employons pour nos travaux de ponts est pur, et nous garantissons qu'il gardera sa couleur.

L'ouvrage tout entier est garanti.



\$5.00



\$5.00



## DENTS ARTIFICIELLES

en aluminium, en platine, en cellulose, faites sur commande. Prix très modérés.



CINQ DOLLARS : VOILA TOUT CE QUE NOUS DEMANDONS POUR UN DENTIER ÉGAL SOUS TOUTES LES RAPPORTS À CEUX POUR LESQUELS ON DEMANDE AILLEURS \$15.00, \$20.00 et \$25.00. C'EST VOUS QUI CONSTITUEZ LE JURY. C'EST À VOUS QU'IL APPARTIENT DE DÉCIDER.

Lorsque vous vous serez décidés, nous savons que le verdict que vous rendrez sera celui-ci—

ALLEZ CHEZ LES

## FRANCO-AMERICAN DENTISTS

Un peu au-dessous de la 164 RUE ST-DENIS En face de l'Université Laval.

# SUGGESTIONS POUR VOS ACHATS

DUPUIS FRERES, Limitée, DUPUIS FRERES, Limitée.

## MESSIEURS!

Nos trois RAYONS D'ARTICLES POUR HOMMES sont prêts à vous recevoir avec tout ce que vous pouvez désirer pour vous habiller de la tête aux pieds. L'accès en est facile — la nouvelle porte de la rue Sainte-Catherine, de même que celle de la rue Saint-Christophe, vous y conduisent directement — pas besoin de chercher d'un étage à l'autre. Un pas de la rue... et vous y êtes.

Ne payez pas de prix de fantaisie. Venez économiser ici.

### COMPLETS

**COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS**, nouveaux modèles, en tweed homespun gris-pâle uni ou rayé. PRIX: 12.95.  
En tweed rayé brun-pâle. 13.95.  
En tweed rayé gris foncé. 14.95.  
En serge marine. 14.95.  
En tweed carreaux brun. 14.95.  
En tweed carreaux gris. 16.95.  
En cheviote marine. 18.95.

**PANTALONS POUR HOMMES**, duck blanc. 1.50 et 2.00.  
En duck khaki. 2.00.

**COMPLETS LAVABLES POUR GARÇONNETS**, 8 à 16 ans, genre Norfolk, dos à petits plis. En toile beige unie ou rayée et toile grise. Spécial à 2.95.

**COMPLETS LAVABLES POUR GARÇONNETS**, 3 à 10 ans, nouveaux modèles. En guingam uni ou fantaisie en duck uni ou fantaisie; en galathea uni ou fantaisie.

Val. de 1.00 pour. 79.  
Val. de 1.25 à 1.75 pour. 79.  
Val. de 2.00 à 2.50 pour. 1.49.  
Val. de 2.50 à 3.50 pour. 1.89.

**COMPLETS LEGERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS**, nouveaux modèles, deux morceaux. En palm beach beige et gris. 13.95.  
En tweed fantaisie gris pâle. 12.95.

**HABITS LEGERS POUR HOMMES**, en alpaga gris ou noir. PRIX: 2.75, 3.50 et 4.50.  
—Au rez-de-chaussée.

### CHAUSSURES

**BOTTINES CHEVREAU DONGOLA** pour homme, forme droite ou orthopédique, fausse semelle, modèle coussin, talon large et bas. Toutes pointures dans le lot. PRIX: 4.98.

**BOTTINES EN VEAU POUR HOMMES**, genre lacé, semelle pesante, faites très solides, forme large. En noir ou tan. Pointures: 6 à 10. PRIX: 3.98.

**BOTTINES EN BUFFLE POUR JEUNES GENS**, forme large. Pointures: 1 à 5. 2.59.  
Pointures: 11 à 13. 2.39.

**BOTTINES DE TOILETTE POUR JEUNES GENS**, cuir verni, style bouton, tige de drap, bout moyen. Pointures: 1 à 5. 2.98.

**BOTTINES EN CUIR VERNI POUR HOMMES**, style bouton, bout fuyant, tige de cuir, talon bas, semelle à trempette Goodyear. Pointures: 5 à 10. Val. de 6.00 pour. 4.89.

**BOTTINES POUR GARÇONNETS**, veau fendu ou buffle. Pointures: 5 à 10½. PRIX: 1.89.

**SOULIERS LACES POUR JEUNES GENS**, bon renfort. Pointures: 11 à 2, pour. 2.49.  
Pointures: 8 à 10½, pour. 2.29.

—Au rez-de-chaussée.

### ARTICLES POUR HOMMES

**CHEMISES DE NEGLIGE POUR HOMMES**, genre veston, bonne percale, zéphir, tissu cordé, dessins de rayures, et toutes blanches. Pointures désassorties. Val. jusqu'à 1.50 p. 79.

**CHEMISES DE SOIE POUR HOMMES**, bonne soie japonaise blanche, aussi dessins à rayures. Pointures 13½ à 16. Spécial. 5.00.

**COMBINAISONS POUR HOMMES**, beau nansou, sans manches, longueur au genou. Spécial. 98.

**COMBINAISONS FIL DE LILLE BLANC**, tricot élastique. PRIX: 1.50.

**CHAUSSETTES DE SOIE**, semelle renforcée, en noir, blanc et gris. PRIX: 50.

**CHAPEAUX POUR HOMMES**, paille "sennet" anglaise, forme nouvelle, bande-coussin à l'intérieur. Val. de 2.00 pour. 1.49.

—Au rez-de-chaussée.

Tél. est 8000

**Dupuis Frères**  
LE MAGASIN DU PEUPLE  
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.  
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.

Les derniers styles

## LE BILL BORDEN EST VOTE EN 2ième LECTURE

(Suite de la 2ème page.)

député qui réclame cette législation. Les richards devraient être appelés à donner leur or quand les pauvres devraient donner leurs fils. Les riches, dit l'orateur, n'ont pas en général de grandes familles, ce sont les pauvres.

Comme mode pratique d'en arriver à la conscription de la richesse, M. Ross conseille un fort impôt sur le revenu à partir de \$3,000.

C'est une honte, dit le député, que le Canada n'ait encore rien fait en ce sens, nous retardons sur tous les autres pays. Le gouvernement devrait prendre sous son contrôle toutes les minoteries, tous les entrepôts frigorifiques, et s'occuper à leurs propriétaires qu'un profit raisonnable sur l'argent réellement placé dans l'exploitation de ces entreprises. M. Ross déclare qu'il condamne le referendum parce qu'il ne croit pas que les soldats pourraient enregistrer leur vote. Mais cette séparation d'avec son chef sur cette question, nouvelle n'indique pas qu'il l'intention de se séparer de son chef et il termine par un éloge de M. Laurier, qu'il appelle le "lion de Québec", et non pas le mouton comme le député de Red-Deer.

A mesure que le discours de M. Ross se développe, on le voit taper sur le gouvernement et on est fort étonné de voir à la conclusion du discours voter pour le bill, mais qu'il avait préparé son discours contre. Ce n'est pas le premier échantillon de ce criant illogisme.

### M. McNUTT

M. McNutt, député libéral de Saltcoats, Sask., est un député robuste, mais plutôt sur l'âge, avec les airs d'un éleveur de bestiaux enrichi. Il ne saurait prétendre à l'éloquence et parle sur un ton familier et d'une voix basse. Il répète la plupart des arguments que l'on a entendu répéter par la droite depuis le commencement du débat, et se prononce en faveur du bill, et contre le referendum. Il serait cependant favorable à un nouvel effort pour stimuler le volontariat. Il annonce de plus qu'il ne s'engage pas à voter en faveur de la troisième lecture. Il ne le fera que si le bill contient alors le principe de l'impôt sur le revenu.

### M. McCREA

M. McCREA, de Sherbrooke, se lève ensuite. Il défend ses collègues et lui-même accusés de déloyauté à cause de leurs opinions, alors qu'un bon nombre d'entre eux ont leurs fils au front; quant à lui, son fils est en France, comme simple artiller. Il n'est pas de ceux qui se contentent de se balader dans les rues de Londres en uniforme d'officier. M. McCREA est donc en mesure de se prononcer sans crainte d'insinuations.

Le premier ministre est revenu de Londres, dit-il, avec des histoires d'urgence et de nécessité absolue d'une mesure immédiate de service obligatoire. Je ne suis pas de cette opinion, et je suis d'avis que le volontariat peut suffire amplement aux besoins, pour peu qu'il soit mis en vigueur par une organisation soignée et des hommes sincères et énergiques.

M. McCREA ne se fait pas d'illusion sur la situation économique du Canada; notre dette va s'élever à quatre milliards à la fin de la guerre, dit-il, et la ministre des Finances s'y est bien mal pris pour payer toutes ces dépenses. S'il avait plus de courage il aurait imposé des taxes directes sur la présente génération, qui est prospère comme jamais, et il se serait adressé aux municipalités afin de leur faire sous-

crire leur part des dépenses nationales. Mais nos politiciens ont eu peur de perdre des votes, et maintenant la dette publique s'accumule d'une façon dangereuse et déraisonnable. Qu'on taxe tout le monde également, dit M. McCREA, et je suis prêt à m'y soumettre moi-même comme les autres. (Appl.) L'enrôlement dans Québec n'a pas donné plus de résultats parce que les ouvriers ont gagné trop cher aux usines de munitions. Les jeunes gens à \$8 et \$10 par jour ne sont pas tentés de s'enrôler à \$1.10; le gouvernement a ainsi gâté les prix et sapé la base industrielle du pays.

On crie sur tous les tons qu'il faut gagner la victoire, mais la première chose qu'il faut pour cela, c'est de l'organisation, et ce n'est pas un gouvernement aussi divisé que le nôtre qui peut le faire. On dirait que le cabinet était content de ce que la province de Québec ne donnât pas plus de recrues, afin de pouvoir s'en faire un argument électoral. On reproche à sir Wilfrid Laurier de n'avoir pas fait plus d'effort; mais M. Laurier n'est pas un militaire, il ne pouvait pas dire aux jeunes gens: Sûlez-moi jusqu'au front. Pourquoi le cabinet n'a-t-il pas envoyé, dès le premier jour, un vrai militaire canadien-français? De plus, si l'on avait donné satisfaction à la minorité ontarienne sur la question des écoles, on aurait vu un autre résultat dans le Québec.

Interrompu par un député ontarien qui demande si le Manitoba n'a pas fait la même chose, M. McCREA répond que c'est peut-être vrai, mais que l'Ontario en général s'occupe trop des affaires du Québec. Que l'Orange Sentinel soit l'organe des orangistes, c'est son affaire et la leur; mais pourquoi cette feuille ne peut-elle consacrer ses articles à la glorification des qualités et des vertus ontariennes et orangistes et laisser la province de Québec tranquille?

Cette riposte a soulevé les applaudissements des Canadiens-français des deux côtés de la Chambre. M. McCREA continue de défendre les Canadiens-français qui n'ont pas reçu d'entraînement militaire et de plus ceux qui se sont enrôlés ont été maltraités le plus souvent par leurs officiers, qui ne parlaient pas français. Il cite des cas révoltants venus à sa connaissance. Il est vivement applaudi de nouveau, et conclut en suggérant l'appel au peuple sur les questions du jour.

### M. TRUAX

M. Truax, de South Bruce, a lu d'une voix éteinte un discours de dix minutes, qui s'est terminé à onze heures quarante-cinq et dans lequel il a pu comprendre avec difficulté qu'il voterait en faveur du referendum, puis en faveur du bill à condition que l'on fasse un nouvel effort avec le système volontaire.

### M. DOUGLAS

M. Douglas, d'Edmonton-Sud, lui a succédé. Également libéral, il ne croit pas cependant que l'ouest puisse faire plus qu'il a déjà fait, mais la conscription lui paraît un bon moyen de régulariser la distribution des hommes dans les domaines militaires, agricole et industriel. Cette distribution méthodique est d'autant plus urgente que les semaines ont couvert moins de terrain cette année que l'année dernière. Il se déclare donc en faveur du bill.

### M. MARCILE

M. J.-E. Marcile, de Bagot, trouve que le premier ministre a exagéré

et que l'armée canadienne ne prouve pas un aussi pressant besoin qu'il le dit. On nous chante la force de l'armée anglaise; si elle est si forte il est temps qu'elle en donne des preuves, afin de faire reposer les troupes canadiennes.

M. Marcile dit que M. Sévigny et les autres nationalistes ont semé le vent dans Québec, et qu'ils ne doivent pas être surpris d'y récolter la tempête; naturellement, le député de Bagot est favorable au referendum en déclarant que c'est un principe faux de vouloir obliger les autres à faire quelque chose qu'on ne veut pas faire soi-même.

### M. CARDIN

M. Cardin, de Richelieu, orateur fort rare en Chambre, s'exprime avec correction et assurance. Il trouve exorbitante la prétention que nous avons des Alliés tout comme les grands pays du monde, et que nous avons même une guerre; nous ne sommes que les valets de l'Angleterre au fond; que devient la vraie pensée canadienne dans ce chaos? se demande-t-il. Les volontaires sont partis sous l'impression qu'il n'y aurait jamais de service obligatoire au pays. On nous dit qu'il faut cent mille hommes de plus, où est la preuve? L'Angleterre n'a pas encore jugé à propos de donner le maximum de son effort en hommes, et pourquoi ferions-nous autrement? On y garde au pays les acteurs, les joueurs de football, les gérants de magasins et de théâtres sous prétexte qu'ils sont nécessaires à la vie de la nation. Quelle raison aurions-nous alors d'envoyer le reste de notre population au pays? De plus, l'entrée des États-Unis devrait nous empêcher de continuer notre effort désordonné, et s'il y a des vides dans nos troupes, que l'Angleterre les remplace. Ne nous laissons pas emballer par des phrases sonores. Nos braves volontaires doivent être les derniers à désirer que l'on ostracise leurs concitoyens. L'orateur cingle en passant les magnats du Board of Trade de Montréal, empressés à appuyer la loi qui doit leur assurer de nouveaux profits. Voilà, dit-il, un patriotisme qui se mesure à la dimension des goussets. Maintenant que l'Angleterre a eu le temps de s'organiser et de mettre sur pied des millions d'hommes, le temps est venu pour nous de montrer notre effort et de penser aux dangers économiques que nous faisons courir à notre pays.

### M. PROULX

Le député de Prescott succède au député de Richelieu. Le dernier a parlé en français, le premier parle en anglais, avec beaucoup d'aisance d'ailleurs. Il se déclare en faveur du referendum et contre la conscription. M. Proulx fait valoir surtout les réclamations ouvrières. Leurs corporations, leurs sociétés, leurs syndicats se sont prononcés pour le referendum. Il n'y a rien de plus juste que de leur accorder puisqu'ils sont la majorité du pays et que c'est sur eux que retombera, en définitive, le poids de la loi Borden.

### M. DELISLE

Le député de Portneuf se lève sur tout pour protester au nom du district de Québec contre l'interprétation donnée au verdict de Dorchester par le ministre de l'Intérieur, M. Sévigny. Textes en mains, M. Delisle établit que M. Sévigny a escamoté le vote de Dorchester précisément parce qu'il a prétendu que l'électorat serait à l'abri de la conscription avec le parti conservateur, tandis qu'il ne le serait pas avec le parti libéral.

C'est d'ailleurs, outre les propres paroles du ministre, tout le commentaire écrit en marge du débat par les deux organes du gouvernement, la Patrie, de Montréal, et l'Événement, de Québec.

### M. FORTIER

M. Fortier, député de Lotbinière, a déclaré, après M. Delisle, les motifs de son vote en faveur du referendum Laurier et contre le bill Borden. Il a été suivi par M. Bourassa, député de Lévis, qui a également exposé les motifs de son vote qui sera le même que celui de son préopinant.

M. Brouillard lui succède.

Le débat approche de sa fin et la foule, qui avait déserté la Chambre, y rentre par les deux portes. Il est exactement deux heures.

Au parquet, les députés sont vingt-cinq à peu près. M. Ames, frère, long et mince, n'a pu résister à la fatigue d'une aussi longue séance. Le front dans sa paume, il dort comme il dormait naguère pendant l'obstruction sur le bill naval. Aux bancs du trésor, s'ennuient et somnoient trois ministres: MM. Roche, Meighen et Cochran. M. Guilbault, le député de Joliette, a roulé depuis quelques instants sa chaise d'impotent au fond de la Chambre. M. Barrette, de Berthier, auteur du sous-amendement, vient de faire son entrée, frais et pimpant. Les ministres ne sont pas changés de complet trois fois au jour d'hui pour symboliser les trois votes qu'il va donner: un pour le sous-amendement auquel il a donné son nom; un pour l'amendement Laurier et le dernier contre le bill Borden.

M. Boutin-Bourassa, de Lévis, se lève à ce moment. Il est favorable au referendum et en général à tout ce qui peut faire rejeter la loi projetée. Lui aussi rappelle les promesses violées du premier ministre, et dénonce ce qu'il appelle la tempête de haine qui s'est élevée à l'endroit de la province de Québec. Il y a deux partis dans le gouvernement qui cherchent à nous affaiblir par tous les moyens. En tout cas, quand le peuple aura parlé, je m'inclinerai devant sa décision. M. Bourassa reprend son siège à deux heures et demie.

M. Brouillard, de Drummond-Arthurs, se lève à son tour et se met à lire aussi son boniment. Il approuve la participation du Canada à la guerre, mais blâme les méthodes du gouvernement, y compris le Service national. Le devoir national, c'est la production agricole. Il votera contre la mesure et en faveur du referendum. Il est trois heures moins vingt minutes. Le président demande si la Chambre est prête pour la question.

On répond "question" à différents rangs, les députés reviennent par bandes. M. Rhodes donne lecture de la motion principale et des deux amendements Laurier et Barrette. Il déclare que ce dernier est bien en règle et le met tout de suite aux voix. On entend quelques "oui" et un plus grand nombre de "non". Le président prononce les paroles sacramentelles: "Call in the members."

La sonnerie s'ébranle, et les ministères commencent à acclamer les favoris, à mesure qu'ils arrivent: M. Bennett, qui a été malade, M. Blomfield, en uniforme, puis le premier ministre. On va donc voter sur le sous-amendement Barrette. Les galeries sont encore pleines de curieux, et la députation au grand complet; la droite déborde littéralement au milieu de l'enceinte, on ne l'a jamais vue si nombreuse; même observation pour la gauche, renforcée des deux néophytes Achim et Mondou. M. Gauthier réclame la traduction en français, et le président passe les documents à M. Beauchesne. Puis les neuf députés nommés plus haut se lèvent à tour de rôle en faveur du renvoi à six mois de la motion Borden.

**M. BOUTIN-BOURASSA**

M. Boutin-Bourassa, de Lévis, se lève à ce moment. Il est favorable au referendum et en général à tout ce qui peut faire rejeter la loi projetée. Lui aussi rappelle les promesses violées du premier ministre, et dénonce ce qu'il appelle la tempête de haine qui s'est élevée à l'endroit de la province de Québec. Il y a deux partis dans le gouvernement qui cherchent à nous affaiblir par tous les moyens. En tout cas, quand le peuple aura parlé, je m'inclinerai devant sa décision. M. Bourassa reprend son siège à deux heures et demie.

M. Brouillard, de Drummond-Arthurs, se lève à son tour et se met à lire aussi son boniment. Il approuve la participation du Canada à la guerre, mais blâme les méthodes du gouvernement, y compris le Service national. Le devoir national, c'est la production agricole. Il votera contre la mesure et en faveur du referendum. Il est trois heures moins vingt minutes. Le président demande si la Chambre est prête pour la question.

On répond "question" à différents rangs, les députés reviennent par bandes. M. Rhodes donne lecture de la motion principale et des deux amendements Laurier et Barrette. Il déclare que ce dernier est bien en règle et le met tout de suite aux voix. On entend quelques "oui" et un plus grand nombre de "non". Le président prononce les paroles sacramentelles: "Call in the members."

La sonnerie s'ébranle, et les ministères commencent à acclamer les favoris, à mesure qu'ils arrivent: M. Bennett, qui a été malade, M. Blomfield, en uniforme, puis le premier ministre. On va donc voter sur le sous-amendement Barrette. Les galeries sont encore pleines de curieux, et la députation au grand complet; la droite déborde littéralement au milieu de l'enceinte, on ne l'a jamais vue si nombreuse; même observation pour la gauche, renforcée des deux néophytes Achim et Mondou. M. Gauthier réclame la traduction en français, et le président passe les documents à M. Beauchesne. Puis les neuf députés nommés plus haut se lèvent à tour de rôle en faveur du renvoi à six mois de la motion Borden.

**M. COPP PROPOSE UN NOUVEL AMENDEMENT**

M. A. B. Copp se lève après le vote sur le referendum, et à la grande surprise de la majorité des ministères, commente tout un discours dans la note de ces jours derniers, se prononce en faveur de la continuation de l'effort militaire du Canada, mais se demande quelle est la meilleure méthode à suivre pour obtenir ce résultat. Plusieurs députés l'interrompent et l'on entend quelques cris d'animaux à droite, mais le président réclame l'ordre, et M. Copp continue avec l'abondance verbale qui n'a de supérieure, peut-être, que celle de M. R. B. Bennett.

Le député de Westmoreland exprime bientôt l'opinion que la loi de conscription qu'on est à la veille de placer dans les statuts du pays ne pourra pas être mise en vigueur. Or, le volontariat étant suspendu, et la nouvelle loi caduque, l'enrôlement sera complètement arrêté.

M. Copp découvre ensuite une coïncidence intéressante: c'est que cent mille hommes visés par la loi Borden, ajoutés aux quatre cent mille déjà enrôlés, formeront juste le demi-million promis par le premier ministre. C'est donc pour racheter sa parole plutôt que pour obéir à l'appel des soldats dans les tranchées que cette mesure a été présentée à la Chambre.

Elle n'est pas nécessaire, trouve M. Copp, et le volontariat suffirait amplement à combler les vides. Le meilleur moyen est donc de poursuivre une campagne systématique et méthodique de recrutement volontaire.

A quatre heures moins le quart, M. Copp propose enfin un amendement portant que l'étude du bill soit suspendue jusqu'à ce que l'on ait pourvu à des allocations supplémentaires pour les familles des soldats.

**RÉPLIQUE DE M. BORDEN**

M. Borden se lève, de mauvaise humeur. Il eût aimé que M. Copp fût plus court. Il a dit en somme que si la loi est votée, il n'y aura plus de soldats enrôlés. En tout cas, ce n'est qu'un prétexte pour retarder le vote, et le gouvernement n'est pas pour se laisser influencer ou retarder par des manoeuvres semblables (Accl.). Quant aux soldats, leurs familles sont protégées aussi bien que celle d'aucun pays du monde.

Le vote sur la motion principale donne le résultat suivant: pour 118, contre 55. Majorité du gouvernement, 63.

Il est cinq heures sept minutes, on se lève et la droite chante le "God save the King", le greffier proclame "deuxième lecture de ce bill", puis le premier ministre propose l'ajournement.

En réponse à M. Laurier, M. Borden déclare que l'on procédera dès cet après-midi à l'étude de ce même bill en comité général, puis la députation se disperse.

## LE FOYER

### PANIER A OUVRAGES

Parmi les petits machins utiles qu'on emporte à la campagne, et dont on se sert beaucoup, viennent presque en premier lieu, les sacs ou paniers à ouvrages. Les après-midi d'été se passent à broder ou à tricoter; on va de l'une chez l'autre; on se réunit pour joindre au travail la causerie. Tout cela est très bien. Mais il faut un petit sac, ou un panier, pour transporter l'ouvrage, comme d'ailleurs pour le serrer dans la maison; comment le sac sera-t-il fait?

Le choix est grand parmi les fantaisies, et les grandes travailleuses, les travailleuses de toutes les heures, pourront même avoir deux ou trois sacs. Elles auront par exemple, un de ces délicieux tabliers à ouvrages qui fermés deviennent un sac. Ils ont l'avantage qu'ont toutes les choses deux dans une, puisqu'ils servent de tablier après avoir servi de sac. On les fait en mousseline blanche garnie d'une fine dentelle, et d'un peu de broderie. La broderie en couleur, les petits dessins délicats en nœuds français sont aimés et recherchés. On sait le délicieux effet du rose tendre et du bleu pâle mêlés. Pour ces tabliers-sacs, il faut un trou-trou, qui sera brodé en blanc; et l'on ornara le tout de ruban.

L'ouvrage sur étau est aussi aussi joli pour sac à ouvrage; l'étau-mine éruce, doublée de rose et travaillée en rose. On peut mêler un fil doré, à un motif brodé en ruban étroit. Le plus petit dessin, le plus simple sera joli. Les journaux à ouvrages offrent d'ailleurs des quantités de beaux modèles, faciles à exécuter.

Le sac à ouvrage peut encore se faire en ruban, rubans roses ou bleus, mêlés à un ruban pompadour. La forme du sac variera suivant vos goûts. Dans les rubans foncés on peut aussi obtenir quelque chose de bien avec le vert bouteille, ou le rouge vin. C'est moins coquet, mais plus pratique étant moins salissant.

La crêtonne fait des sacs fort commodes et sans cérémonie. Elle est surtout employée pour les corbeilles à ouvrages. On achète un fond d'osier ou de paille, couleur naturelle ou brunie, et on le finit en crêtonne. On voit des formes qui ressemblent à s'y méprendre à des grands bords de chapeau. On les double soigneusement, avec fantaisie. On fait à l'intérieur des compartiments pour les différents accessoires nécessaires à la couture; rouleaux de fil, des, etc. Au lieu de crêtonne, on peut employer pour faire ce genre de panier, de la popeline de soie fleurie, ou de la soie ordinaire. Comme anse, on se sert assez de ces bracelets de couleur, en pierre, que vous donnent les Chinois au jour de l'an! et que vous pouvez sans doute vous procurer dans

de. A part le Fonds patriotique, diverses contributions ont été faites au Canada et notre peuple s'est montré fort généreux, particulièrement pour la Croix-Rouge, le fonds des matelots de la flotte britannique, etc., etc., ainsi que pour les Belges, les Serbes, en un mot les contributions volontaires de notre peuple ont été admirables. Et lorsqu'on vient nous demander à une heure pareille de désapprendre le Fonds patriotique devant le Canada et l'Empire, je déclare que je n'admire ni cet acte ni les motifs qui l'ont inspiré, et que le gouvernement ne l'accepte pas.

### M. Oliver

M. Oliver proteste que le premier ministre n'a pas à cœur le bien-être et la protection des familles des soldats. Il est temps plus que jamais d'y voir. Sur une interruption, M. Oliver s'échauffe et vocifère littéralement que le gouvernement s'oppose à la protection des femmes et des enfants des soldats, sous prétexte qu'il est quatre heures du matin. La droite est houleuse et crie à chaque instant. Une interruption du Dr Edwards provoque l'intervention du président, qui demande que l'on s'en tienne à la question. M. Laurier déclare que la droite soit soumise à la même règle quant à ses interruptions, et M. Rhodes dit qu'il n'a pas eu le temps d'empêcher l'interruption.

L'amendement Copp est mis aux voix à quatre heures et demie et l'on commence la cérémonie du vote qui donne le résultat suivant: pour 55, contre 115. Majorité contre, 60.

On vote ensuite la motion principale, le premier ministre est le premier à se lever, l'air déterminé et triomphant. Il est cinq heures moins cinq et un rayon de soleil se joue de quelques minutes sur le visage de quelques députés; dehors le jour est radieux tout comme si un libre pays d'Amérique n'était à se faire imposer par la force et l'intrigue le grave et redoutable impôt du sang au bénéfice d'une grande nation de la lointaine Europe.

Le vote sur la motion principale donne le résultat suivant: pour 118, contre 55. Majorité du gouvernement, 63.

Il est cinq heures sept minutes, on se lève et la droite chante le "God save the King", le greffier proclame "deuxième lecture de ce bill", puis le premier ministre propose l'ajournement.

En réponse à M. Laurier, M. Borden déclare que l'on procédera dès cet après-midi à l'étude de ce même bill en comité général, puis la députation se disperse.

## STIMULANT ET RECONFORTANT EST LE CAFE ST - MARC

Chez tous les bons épiceries ou chez les torréfacteurs

**Augustin Comte & Cie, Limitée**

725-EST, RUE NOTRE-DAME.—TEL. EST 7130

Si vous voulez manger d'excellentes confitures, exigez celles portant la

### MARQUE L. & P.

Elles sont simplement délicieuses, et, avec cela, elles ne coûtent pas plus cher que celles que vous préparez à domicile.

## Labrecque & Pellerin

Maison canadienne-française

111 SAINT-TIMOTHEE, Montréal.

Tél. Est 1075-1649

## LE PAIN DE POIRIER

C'est la qualité qui prime dans ce pain

Essayez-le, vous l'adopterez.

## ALBERT POIRIER

133, RUE CHRISTOPHE COLOMB.

Tél. Saint-Louis, 5986

## SI VOUS ALLEZ EN PIQUE-NIQUE, CET ETE

APPORTEZ AVEC VOUS LES VIANDES PREPAREES, MARQUE CONTANT.

VOUS FEREZ UN EXCELLENT REPAS

Jambon cuit, Jambon pressé, saucissons de Boulogne (Bologna), saucissons à l'œuf.

EN VENTE CHEZ VOTRE BOUCHER OU EPICIER.

## S.-L. CONTANT, MONTREAL

n'importe quel dépôt de choses japonaises.

Vous pouvez encore vous faire un sac à ouvrage en popeline d'une seule teinte, que vous brodez, ou en toile éruce, en grosse toile du pays. Les soies en couleur la rehaussent; faites des marguerites blanches et jaunes aux coeurs bruns, ou de mignons boutons de roses, ou un dessin baroque, si vous aimez mieux. Toutes les idées sont jolies quand on a du goût.

Cousine GILLETTE

**VAMPIRES AU  
PASSE-TEMPS**

## NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

ES DÉPENSES  
DE LA GUERRE

DURANT LE TRIMESTRE QUI S'EST TERMINE LE 30 JUIN DERNIER, LA GRANDE-BRETAGNE A DÉPENSÉ \$3,555,000,000, ET CEPENDANT ELLE EST LOIN D'ÊTRE ÉPUISÉE FINANCIÈREMENT.

New-York, 6. — La "Tribune" publie ce matin le câblogramme suivant d'Arthur Draper, daté de Londres, le 5 juillet :

D'ici peu, les finances anglaises seront l'objet d'une vive discussion au parlement. J'ai obtenu des chiffres complets qui montrent que, durant les trois mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, la Grande-Bretagne a dépensé \$3,555,000,000, soit au taux de \$14,200,000,000 par année, ou environ la dette du Royaume-Uni avant la guerre. Cela implique des dépenses quotidiennes de plus de \$58,300,000.

Ce chiffre comprend les dépenses ordinaires nécessaires en temps de paix, les prêts aux Alliés et aux Dominions, et l'aide donnée aux constructeurs de navires. Au sens de M. Bonar Law, chancelier de l'échiquier, les États-Unis contribueraient sensiblement à diminuer les prêts, mais il admet que si la guerre dure jusqu'au 31 mars, les dépenses dépasseront considérablement les appropriations.

De prime abord, on pourrait croire que ces chiffres colossaux vont égarer la Grande-Bretagne et terminer la guerre, mais si l'on s'enquiert des revenus du pays, on s'aperçoit que la nation est loin d'être épuisée au point de vue financier. L'an dernier, le trésor a reçu \$2,687,500,000. Cette année, M. Bonar Law a prévu dans son budget des recettes de \$3,192,500,000. Dans le premier trimestre, il a reçu \$580,000,000, soit \$215,000,000 de plus que dans le même trimestre, l'an dernier. Un accroissement de \$175,000,000 provient de l'excédent des profits, et si la proportion se maintient, le ministre devra recevoir \$3,500,000,000 avant la fin de l'exercice financier, soit trois fois plus que le plus grand revenu obtenu en temps ordinaire.

Il n'est guère étrange que le ministre ait autorisé une diminution de 2 sous par once sur le prix du tabac.

Depuis le premier avril 1914, la Grande-Bretagne a dépensé \$24,945,155,000 et a touché \$2,204,240,000. La différence représentant l'augmentation de la dette. Mais il faut déduire \$5,500,000,000 de ce montant, vu que cette somme représente en chiffres ronds les prêts aux Alliés et aux Dominions. Après la bataille de Waterloo, la dette nationale de la Grande-Bretagne était approximativement de \$4,300,000,000, ou le quart de ce qu'elle est aujourd'hui, mais la population a doublé deux fois et demi, tandis que les revenus de l'État sont dix fois plus considérables.

Il y a quinze ans, sir Robert Griffith, un statisticien de marque, estimait que les revenus du peuple anglais, capital investi, rentes, salaires, etc., étaient de \$8,750,000,000 par année. Depuis, ces revenus ont probablement augmenté jusqu'à \$12,500,000,000. En tablant sur ce chiffre, si la dette nationale de la Grande-Bretagne était de \$25,000,000,000, cela signifierait que le pays aurait engagé son crédit pour ses revenus de deux ans.

La même autorité évaluait la richesse accumulée à \$75,000,000,000. Les banquiers estiment qu'à même les épargnes, environ \$1,750,000,000 ont été investies chaque année depuis 1903, portant la richesse totale accumulée à \$100,000,000,000, ce que l'on regarde comme un chiffre modéré. Il y a deux ans, M. Lloyd George estimait que les valeurs étrangères possédées ici se montaient à \$20,000,000,000. La somme empruntée représente moins d'un dixième du total.

Bien que 5,000,000 d'hommes aient été retirés des industries, la production nationale a considérablement augmenté, en partie à cause de l'installation de machines plus modernes, en partie à cause du travail supplémentaire, en partie à cause des méthodes américaines et en partie à cause d'une grande augmentation de la main-d'œuvre féminine.

La production de l'acier s'est accrue de 7 à 10 millions de tonnes et augmente encore. Le salaire des femmes a subi une hausse moyenne de \$6 par semaine, et le salaire des valets a monté de 50 pour cent. Bien

## COMPLICATIONS EN ESPAGNE

DES PARLEMENTAIRES MENACENT DE CONVOCUER LES CHAMBRES A BARCELONE.

Madrid, 6. — Soixante sénateurs et députés de la Catalogne, réunis à Barcelone, hier, ont demandé au gouvernement d'accorder une autonomie administrative à toutes les provinces d'Espagne.

Ils ont également décidé que si le gouvernement ne convoquait point immédiatement les Chambres, eux-mêmes demanderaient aux membres du parlement de se réunir à Barcelone, le 19 juillet.

Quatre-vingt-cinq sénateurs et députés se sont réunis à Madrid et ont approuvé la politique internationale du comte Romanones, ancien premier ministre.

L'ESPAGNE PROTESTE DE SA NEUTRALITÉ.

Paris, 6. — Une dépêche de Ma-

drid rapporte qu'à une réunion du cabinet espagnol sous la présidence du roi Alphonse, le premier ministre Dato a traité des problèmes vriers, dont la plupart, croit-il, ont été réglés d'une façon satisfaisante. Le premier ministre a critiqué les commentaires de la presse étrangère, particulièrement ceux de la presse anglaise et française, à propos du départ de Cadix d'un sous-marin allemand qui est venu y subir des réparations et est ensuite reparti escorté par des torpilleurs espagnols. Le premier ministre a fait remarquer que l'Espagne tenait à garder une stricte neutralité et qu'il n'avait en cela agi que selon l'opinion publique qui désire le maintien de la neutralité.

## FUGITIF MALCHANCEUX

UN INDIVIDU CHEZ QUI IL AVAIT CHERCHÉ REFUGE LUI TIRE UNE BALLE EN PLEINE POITRINE.

En essayant d'échapper à un agent de police qui venait muni d'un mandat l'arrêter hier après-midi, Pendall Eramé, 32 ans, 1406 rue Franchère, se réfugia dans la demeure de Frédéric Barrette, 1229 Delorimier. Le propriétaire prit le fugitif pour un voleur et lui tira un coup de revolver dans la poitrine. La vie d'Eramé est en danger. Il est sous arrêt à l'hôpital Royal Victoria et Barrette a été arrêté par la police sous l'accusation d'avoir blessé Eramé. L'accident est arrivé à 5 heures 30 hier après-midi. L'agent de police Noël, du poste de la rue Mont-Royal, allait arrêter Eramé. Lorsque celui-ci apprit le motif de la présence de l'agent il se sauva par la porte d'arrière de sa maison, enfila quelques ruelles, et se réfugia enfin dans la maison de Barrette. Les enfants qui jouaient dans la cour poussèrent des cris en voyant Eramé se précipiter dans la maison. Barrette entendit ces cris saisit un revolver du calibre 22 et apercevant le prétendu voleur dans l'un des appartements de la maison fit feu sur lui. Le malheureux tomba par terre, frappé d'une balle à la poitrine et l'agent de police arriva un peu après la tragédie. Eramé fut envoyé à l'hôpital. Barrette fut amené au poste et gardé jusqu'à ce matin. On le relâcha lorsqu'on apprit comment l'affaire s'était passée.

LE CONSUL KOREN  
VA À MELBOURNE

M. Finn Koren, consul général de Norvège au Canada depuis sept ans, vient de recevoir l'ordre d'aller remplir les mêmes fonctions à Melbourne où il sera consul pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

M. Koren vient d'arriver de Norvège où il a passé sept mois, il est descendu hier avec Mme Koren, au Ritz-Carlton. Lorsqu'il aura mis ordre à ses affaires, il partira immédiatement pour Melbourne.

JOUeurs ARRÊTÉS  
ET CONDAMNÉS

Les détectives ont vidé une autre maison de jeu, hier soir, établie au No 26, carré Victoria. La chambre de jeu se trouvait à l'arrière d'une boutique de tailleur qu'il y a dans cette maison. Le propriétaire et cinq joueurs ont été arrêtés et condamnés par le juge Saint-Cyr, le premier, un nommé Morin, à \$50 et aux frais ou trois mois de prison, les autres à \$10.00.

ACTIVER LES  
IMPORTATIONS

C'EST LA DECISION QUE PREND LE CONTROLEUR DU COMBUSTIBLE, M. C. A. MAGRATH, DE RETOUR A OTTAWA.

Ottawa, 6. — Le contrôleur du combustible, M. C. A. Magrath, qui est de retour à Ottawa venant de Montréal où il s'est procuré tous les renseignements voulus touchant la situation actuelle et celle que l'on prévoit au sujet de l'approvisionnement du Canada en combustible, trouve que le charbon employé dans la section du Canada comprise entre Winnipeg et Montréal, est importé des États-Unis, et que ces importations sont considérablement au-dessous de la normale. Le contrôleur du combustible déclare qu'il s'est adjoint les services de l'un des principaux experts en fait de combustible et de transports des États-Unis pour s'occuper des intérêts du Canada à ce sujet, et qu'on va prendre les mesures nécessaires pour activer les importations de charbon.

M. Magrath déclare qu'il est maintenant en position de prendre connaissance des livraisons et des plaintes et il demande aux importateurs de charbon qui désiraient bénéficier de l'organisation du contrôleur, d'informer celui-ci de la quantité pour laquelle ils ont un contrat, indiquant la quantité reçue actuellement, le nombre de livraisons reçues et la quantité de charbon qu'ils ont encore. Ils devront aussi donner le nom de leurs fournisseurs, afin de traiter avec eux le plus vite possible.

Le contrôleur du combustible espère que les importateurs lui répondront le plus tôt possible à Ottawa.

LA LIGUE DE LA  
PATRIE CANADIENNE

ASSEMBLEE A CHAMPLAIN, HIER, ET A ST-JEAN DESCHAILLONS, CE SOIR.

Trois-Rivières, 6. — La Ligue de la Patrie canadienne a été à Champlain, mercredi soir, où, sous la présidence de M. Jos. Labissonnière, ex-député de Champlain et maire de la paroisse, MM. John Bourgeois, Thomas Pintel, Thomas Aubry, Rochefort, Ls-D. Durand et Dr C. A. Bouchard, protestèrent énergiquement contre la conscription et l'impérialisme. Ce soir, les membres de la Ligue tiendront une grande assemblée à Saint-Jean-Deschaillons, sous la présidence du maire Paris.

LES ANGLAIS ENROLÉS  
AUX ÉTATS-UNIS

LE PREMIER CONTINGENT ARRIVE A LONDRES.

Londres, 6. — Le premier contingent des sujets anglais qui se sont enrôlés volontairement aux États-Unis, est arrivé hier, à Londres. Aujourd'hui ils paraderont et le général Sir Francis Lloyd, commandant du district de Londres, leur adressera la parole. Ces hommes feront du service dans la cavalerie, l'artillerie, le corps d'ingénieurs, l'armée, les vétérinaires, le corps médical, dans les régiments écossais, anglais et irlandais.

LE MÉRITE  
AGRICOLE

LE NOMBRE DES FERMES INSCRITES AU CONCOURS EST SI GRAND QUE LES Juges COMMENCERONT PROBABLEMENT LEURS VISITES DES LE 9 JUILLET — UN NOUVEAU JUGE.

Québec, 6. — On annonce, ce matin, du département de l'Agriculture, que la Commission du Mérite agricole, par suite du grand nombre de fermes inscrites au concours de 1917, commencera peut-être la visite de ces fermes dès lundi prochain, le 9 courant. Par suite également du grand nombre de visites à faire, la Commission du Mérite agricole comprendra, cette année, 2 sections de juges, chacune visitant un certain nombre de fermes, ce qui ne s'est pas vu depuis la fondation de cet important concours provincial.

La Commission, telle que réorganisée, se composera comme suit : 1ère équipe de juges : MM. Jos. Deland et Thomas Drysdale, et M. I. J. A. Marsan, secrétaire. 2ème équipe de juges : MM. Arsène Denis et Jos. Couture, et M. Philippe Roy, assistant-secrétaire.

M. Marsan sera secrétaire de toute la Commission. M. Philippe Roy, qui est un ancien élève de l'Institut agricole d'Okla, remplira les fonctions de secrétaire pour la 2ème équipe de juges.

La réorganisation de la Commission a nécessité la nomination d'un nouveau juge : M. Jos. Couture, de la Jeune Lorette. M. Couture est lui-même décoré de la médaille d'or du Mérite agricole, qu'il décrocha en 1914, et il est le fils de M. Frs Couture, de St-Augustin, qui obtint lui-même la médaille d'or en 1904.

Le nouveau juge du Mérite agricole fait partie de l'Association des producteurs de grains de semences, de la Société des éleveurs canadiens, du Syndicat d'élevage de Québec, et il est l'un des directeurs marqués de la Société d'agriculture du comté de Québec. Comme on peut le constater, M. Couture ne se distingue pas seulement par son bon travail et ses succès agricoles, mais il pousse honorablement à la roue du progrès général. Nul doute qu'il continuera dans ses nouvelles et importantes fonctions de faire bénéficier largement les cultivateurs de cette province de ses lumières et de ses bons conseils.

Enfin, en ce qui concerne l'inspection de fermes des concurrents de cette année, on a maintenant la certitude, vu la constitution actuelle de la Commission des juges, que cette inspection sera terminée à temps pour permettre aux lauréats de 1917 de prendre part, comme membres du Mérite agricole, aux cérémonies qui se dérouleront lors de l'Exposition provinciale de Québec, en l'honneur de cette grande chevalerie de l'agriculture.

LES BRITANNIQUES  
AUX ÉTATS-UNIS

LE LIEUT.-COL. LEGRAND-REED INAUGURE UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT A BOSTON.

Boston, 6. — Une invitation a été lancée, hier soir, par le lieutenant-colonel Legrand-Reed, à tous les sujets britanniques de la Nouvelle-Angleterre de s'enrôler dans l'armée canadienne ou anglaise. Le lieutenant-colonel Legrand-Reed, du 170e bataillon des forces expéditionnaires canadiennes, a été chargé du recrutement des sujets britanniques aux États-Unis. "Je compte, a dit le lieutenant-colonel, envoyer 1,000 recrues au Canada avant la semaine prochaine et peut-être qu'un plus grand nombre encore de sujets britanniques répondront à l'appel, aimant mieux être volontaires que conscrits."

DEMANDE DE SECOURS  
DE LA BEAUCE

(De notre correspondant)

Québec, 6. — M. Ernest Larue, maire de Sainte-Marie de la Beauce, a fait des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir qu'il vienne en aide aux victimes de l'inondation récente qui a causé des dégâts considérables. MM. Tascheau et Tessier ont visité les lieux et on attend la réponse du gouvernement.

—Bonjour, citoyen Rochellière!... Halte là! vous autres!... C'est une erreur!... Ce sont des amis!... Le citoyen Rochellière est un pur!... Vive la République une et indivisible!

Rochellière n'eut pas l'air d'apercevoir le sourire et le regard moqueur du vicomte qui semblait lui dire : "Félicitations! vous avez de jolies relations..." Il répondit d'une voix grave, un peu triste, au sans-culotte, en acceptant sa poignée de main :

—Bonjour, citoyen Sombreuil!... Ce chef des brûleurs de Lyon était membre du club central des jacobins lyonnais et agent des jacobins de Paris. Il avait gagné ses chevrons républicains et son surnom aux massacres de septembre, en offrant à Mlle de Sombreuil, en échange de la vie de son père, le verre de sang humain puisé à même le ruisseau et que la courageuse fille but en comprimant un hoquet de dégoût.

L'immonde coquin était très fier de ce fait d'éclat, et il se parait du nom de sa victime pour mieux le perpétuer.

Il était, de son métier, acteur. C'est inouï ce qu'il y eut d'acteurs qui jouèrent le drame pour de bon pendant la Révolution, à commen-

cer par Collot d'Herbois dont nous aurons à esquisser le rôle à Lyon, au cours de cette véridique histoire. Même ceux qui n'étaient pas acteurs cabotinèrent, à commencer par Robespierre.

Pour en revenir au citoyen dit Sombreuil, et dont le véritable nom était inconnu, il avait toujours été copieusement sifflé comme acteur. Mais, depuis la Révolution, il s'en consolait en affirmant partout que c'étaient les réactionnaires, les girondins et les royalistes qui sifflaient son républicanisme, et en allant brûler, dans les intervalles où il ne jouait pas, les châteaux de ceux qui l'avaient sifflé ou qui le siffleraient.

—Tonnerre!... dit le jacobin à Rochellière, tu arrives à temps pour voir flamber ce nid d'aristocrates!... Rochellière, soucieux, ne répondit pas. Sombreuil voulut prendre la main de Lumirski en lui disant : —Et toi, camarade, je pense que tu es aussi des nôtres?

Le vicomte mit ses mains derrière son dos et regarda avec mépris la patte noire du brigand. Il avait visiblement envie de cracher dedans.

—Ah! mais!... Ah! mais!... Qu'est-ce que ça veut dire?... fit

Sombreuil. Est-ce que tu serais passé aux calottes, citoyen Rochellière?... Tu as des amis qui méprisent la poignée de main du patriote?... Tu ne réponds pas quand on te parle de voir flamber un hideux souvenir de l'obscurantisme féodal?

Il se servait de la phraséologie chère aux clubs. Rochellière lui répondit :

—Que tu brûles les châteaux des oppresseurs, soit!... Mais que tu m'offres de participer à l'incendie d'immeubles appartenant à un vrai patriote, voilà qui m'étonne!...

—Je ne te comprends pas, citoyen!

—Ce château est à moi!... fit Rochellière qui, en ce moment, voulait sauver Mme de Vigny, soit conserver une propriété que la tournure des événements pouvait fort bien remettre entre ses mains.

—Ah!... bahl!... fit le cabotin incrédule. Mais les artilleurs lui imposèrent par leur belle allure. Ces militaires de profession n'auraient fait qu'une bouchée de ces bandes capables de brûler d'assassiner et de torturer des femmes et des enfants, mais peu aptes à entrer en collision avec des hommes déterminés. Pourtant il insista, en disant :

—Et la preuve de ce que tu avances? Rochellière, nous le savons, avait du sang d'aristocrate dans les veines. Il répliqua froidement :

—Citoyen, ma parole doit te suffire! Mais ne renouvelle pas ton doute insultant. Je te ferais rentrer cet affront dans la gorge!

—Bon! bon!... fit Sombreuil en reculant, un peu inquiet. N'en parlons plus! Je te crois! Est-ce qu'on se fâche entre sans-culottes? Seulement, je dois te dire que nous avons des instructions.

—Lesquelles?

—C'est sur une feuille.

Le septembriseur tira d'une poche de sa carmagnole un portefeuille armorié volé dans un château, pendant le pillage qui servait de prologue à chaque incendie. Il l'ouvrit et en sortit un "état" semblable à ceux que font les sergents-fourriers pour la comptabilité de leurs compagnies.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent à Montréal par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), N. Chevrier, gérant général.

## WRIGLEY'S

Une saveur nouvelle et tentante



Aussi agréable au goût que son nom le signifie.

Elle est délicieuse et elle dure longtemps. La dernière du trio des gommes rafraîchissantes de Wrigley.

Excellente pour les dents, l'haleine, l'appétit et la digestion.

Emballage hermétique—conservation parfaite!

Mâchez-en après chaque repas

Trois saveurs au choix Ne les oubliez pas

FABRICATION CANADIENNE EN VENTE PARTOUT

Sa Saveur Dure

JP 3

1,500,000 ALLEMANDS  
TUÉS DEPUIS 1914

ESTIMES RECUEILLIS PAR LES QUARTIERS GÉNÉRAUX FRANÇAIS.

Paris, 5. — Le nombre total d'Allemands tués depuis le commencement de la guerre jusqu'au mois de mars n'est pas moins de 1,500,000, suivant un estimé recueilli par les quartiers généraux français. Cette compilation a été faite après une étude soignée des documents à ce sujet.

Du 15 avril au 30 juin, les troupes franco-anglaises ont capturé, sur le front de l'ouest, 63,222 prisonniers y compris 12,78 officiers. Le matériel de guerre qui a été pris pendant cette période de temps comprend 509 fusils, 503 mortiers de tranchée et 1,318 mitrailleuses.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques, elles sont vraies et spirituellement tournées.

QUEL QUE SOIT L'ENDROIT  
où vous irez cet été

APPORTEZ UN KODAK

Il est le meilleur et le plus précieux des compagnons

Demandez notre catalogue de kodaks

PRIX, DE \$1.00 À \$100.00

A l'agence spéciale

J. H. ROBERT

1185, RUE SAINT-DENIS, angle Mont-Royal

(Catalogue gratis sur demande)

PAS DE CENSURE  
POUR LES DÉPÊCHES

Washington, 6. — Le secrétaire Baker a révoqué l'ordre investissant le département de la guerre, de la censure de tous les câblogrammes à la presse au sujet des troupes américaines en France. Le comité d'information publique a annoncé que conformément à ce contre-ordre le

BIENTOT, LES  
VAMPIRES AU  
PASSE-TEMPS.

département de la guerre permettrait aux câblogrammes d'arriver directement à la presse associée, ou aux journaux.

## FEUILLETON DU DEVOIR

Le

## Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

(Suite.)

—La comtesse?... Où est la comtesse?... avait-il crié. Charlotte! Antoinette!... Courez. Sauvez-la!...

Les caméristes avaient couru à la tribune, juste à temps pour y apercevoir Mme de Vigny qui défilait; elles l'avaient emportée à l'intérieur du château.

Savariau, de son côté, avait été mettre la barre à la porte du château donnant sur la place de l'église.

se; puis, un fusil de chasse en bandoulière, il était monté, par l'escalier d'une tourelle, sur une vieille terrasse crénelée dominant la place. Il vit ainsi arriver la seconde bande qui criait toujours : "Au château! au château!" et à laquelle vint se joindre une partie des incendiés de l'église.

Les sans-culottes envahirent le vieux pont-levis aux chaînes rouillées, puis, armés d'une poutre, se mirent à ébranler à grands coups la porte de chêne que Savariau venait

de barrer. Le garde, éperdu, allait tirer au hasard dans cette tourbe, quand Gonichon apparut au tournant de la route, sonnant de la trompette, suivi de Rochellière et de ses artilleurs qu'il était allé chercher.

Alors Savariau redressa son fusil qu'il avait mis en joue derrière un créneau, et murmura, en épongeant son front plein de sueur :

—Dieu soit loué!...

Lumirski courut plus fort que les artilleurs. Avec une ardeur frémillante, il entra dans l'amas grouillant et fétide des stériliés des loges maçonniques de Grenoble et de Lyon, l'épée à la main, et criant :

—Le premier qui frappe encore cette porte, je le tue!...

Cette intervention violente, suivie de l'arrivée des artilleurs de Rochellière, causa un certain émoi dans la bande et la fit reculer. Quelques incendiés en laissèrent tomber une enfumée sans lequel un accoutrement de sans-culotte n'eût point été complet.

Un second coup de théâtre eut lieu. Le chef des incendiés se précipita soudain sur le commandant Rochellière qui venait d'arriver, et lui serra la main en lui disant d'une voix avinée :

## GUERRE CHEZ LES CHINOIS

LA LUTTE EST ENGAGÉE ENTRE LES TROUPES REPUBLICAINES EN MARCHÉ VERS PEKIN ET LES FAIBLES TROUPES IMPÉRIALES. — LA RESTAURATION EST VOUEE A UN ECHEC.

Pékin, 6. — Des combats ont commencé hier à Lang-Fong, à environ 35 milles au sud-est de Pékin, entre les troupes du général Chang-Hsun, restaurateur de la monarchie, et les troupes républicaines.

La situation devient sérieuse dans la capitale. Les trains sont remplis de Chinois qui fuient à Tien-Tsin. Les hôtels sont remplis d'étrangers. Des pèlits détachés de venir de Tien-Tsin, mais leur arrivée sera peut-être retardée par la lutte à Lang-Fong, où 5,000 soldats du général Chang-Hsun s'opposent à l'avance d'une avant-garde de 20,000 républicains.

50,000 HOMMES EN MARCHÉ VERS LA CAPITALE

Tien-Tsin, 6. — Cinquante mille soldats républicains convergent vers Pékin, et l'essai de restauration de la dynastie mandchoue semble sur le point d'échouer. On compte vers minuit, Tuan Chi-Jui, nommé commandant en chef de l'expédition, aura 30,000 hommes entre Tien-Tsin et Pékin. Des détachements considérables viennent du sud. Le long du chemin de fer de Hankow, 1,000 soldats avancent.

Tuan Chi-Jui a adressé un ultimatum aux troupes de Chang-Hsun, leur promettant un traitement plus favorable s'ils mettent bas les armes. Le bruit court qu'une partie des troupes de Chang-Hsun l'ont déjà abandonné.

CHANG-HSUN MENACE DE SAC-CAGER PEKIN

Londres, 6. — On mande de Tien-Tsin que la chute de la dynastie mandchoue rétablie semble imminente. A Pékin, le général Chang-Hsun n'a qu'environ 3,000 hommes. Les membres du parti militaire du nord pensent que les troupes de Chang-Hsun désertent quand elles se rendront compte de la puissance des forces républicaines.

Quinze provinces appuient maintenant Tuan Chi-Jui, qui a été nommé premier ministre du gouvernement provisoire établi à Nankin.

Une dépêche au "Daily Mail" affirme que le général Chang-Hsun comprenant la bourde qu'il a commise en tentant de rétablir l'empire, menace de sacrifier Pékin, d'incendier le palais mandchou et de conduire l'empereur en Mongolie.

LA SITUATION DE CHANG HSUN EST DESPEREE.

Pékin, 6, par voie de Tien-Tsin. — La situation du général Chang-Hsun, le chef du mouvement royaliste, est apparemment désespérée. On craint que ses troupes ne pillent la capitale, quand elles se rendront compte de cela. Les légations se préparent à toute éventualité.

Tuan Chi-Jui, commandant en chef des troupes républicaines, a émis un long manifeste dénonçant Chang-Hsun, qualifiant de vile son action et déclarant qu'il s'est servi des Mandchous pour servir ses propres ambitions. Tuan Chi-Jui a promis un généreux traitement aux Mandchous après le rétablissement de la république.

Trois mille soldats impériaux et 1,000 soldats de Chang-Hsun ont pris position le long du chemin de fer Pékin-Hankow, à 4 milles de la ville, prêts à combattre les 10,000 hommes commandés par Tsao-Kun qui a atteint un point situé à 25 milles de Pékin.

Les représentants diplomatiques ont averti le gouvernement que le protocole de 1901 exige la conservation de la voie ferrée Pékin-Shanghai et le maintien du libre passage.

LA CONSCRIPTION

L'ALBUM DE M. CHARLEBOIS PARAITRA DEMAIN.

"La Conscription", album de caricatures d'actualité, dû au crayon de M. Jos. Charlebois, sera publié demain. L'album contient douze dessins d'une saisissante vérité et dont plusieurs sont marqués d'une mordante ironie.

Il se vendra 10 sous l'exemplaire, 11 sous par la poste; la douzaine, \$1, franco, \$1,10; les 25, \$2, franco, \$2,20; le cent, \$7,50, par messagerie aux frais de l'acheteur.

On demande cinq ou six jeunes gens pour faire la sollicitation d'abonnements pour le Devoir et le Nationaliste dans les campagnes. Des étudiants ou élèves de collège seraient préférés. Ecrire, donnant son âge, et le nom de son curé, à J.-N. C., Boîte postale 750, Montréal.

Le temps qu'il fera

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum . . . 75

Même date l'an dernier . . . 87

Aujourd'hui minimum . . . 56

Même date l'an dernier . . . 62

BAROMETRE

8 heures a.m., 30.05; 11 heures a.m., 30.07; 1 heure p.m., 30.05.

DEMAIN, SAMEDI 7 JUILLET

S. CYRILLE ET METHODE, EVÊQUE ET CON-FESSEUR

Lever du soleil . . . 4.18

Coucher du soleil . . . 7.49

Lever de la lune . . . 7.24

Coucher de la lune . . . 7.24

Dernier quartier de la lune, le 11, à 7 heures 18 minutes du matin.

## L'ARGENTINE PROTESTE AUPRES DE BERLIN

Londres, 6. — Il ressort d'une dépêche de Buenos-Ayres au "Times" que le gouvernement de l'Argentine a demandé des excuses immédiates et une indemnité à l'Allemagne à propos du torpillage des navires argentins "Orion" et "Toro", et la garantie que le drapeau argentin sera respecté dans l'avenir.

Dimanche dernier, une dépêche de Buenos-Ayres disait que le gouvernement argentin était résolu à demander des réparations à l'Allemagne.

## MAJORATION DES PRIX DU PAPIER

LE RAPPORT OFFICIEL DE L'ENQUÊTE PRINGLE MET EN LUMIÈRE DE NOUVEAUX EXEMPLES DE GROSSISSEMENT DES PRIX.

Toronto, 6. — Le rapport officiel publié cette semaine au sujet de l'enquête de la commission royale, sur le papier d'impression, met en lumière de nouveaux exemples du grossissement des prix, fait par les fabricants de papier dans leurs rapports au commissaire Pringle.

La déclaration de la "Donnacona Paper Company, Limited", indique un soudain accroissement du prix du papier d'impression de \$29.21 la tonne en 1915, à \$45.39 la tonne en 1916 et à \$50.20 la tonne durant les 4 premiers mois de 1917. M. McGee, gérant général de cette compagnie, a admis que les rapports pour 1916 et les 4 premiers mois de 1917 étaient basés sur des chiffres arbitraires de \$50 la tonne pour la sulfate et de \$25 la tonne pour le bois de pulpe, au lieu de l'être sur le coût réel de production.

Au cours d'un contre-interrogatoire, M. George Chahoun, président de la compagnie Laurentide, a avoué qu'après la première séance de la commission d'enquête, quelques manufacturiers qui fabriquent leur propre sulfate, ont discuté entre eux le prix qu'ils indiqueraient pour le sulfate et la pulpe dans le rapport au commissaire Pringle, et ont décidé de donner les prix conventionnels mentionnés plus haut. M. Aime, comptable de la "Price Brothers and Company" a déclaré que le coût du bois livré à l'usine de la compagnie en 1916 était de 88 la tonne. Il a préparé un estimé spécial de la compagnie à ce sujet, conformément à l'enquête du commissaire Price; mais la déclaration de la compagnie porte 89 la tonne, chiffre donné hors de sa connaissance.

George H. Millen, président et gérant général de la Cie E. B. Eddy, a admis que dans la déclaration de sa compagnie, le sulfate a été porté à \$80 la tonne, depuis les quatre premiers mois de 1917, et la pulpe à \$30 la tonne bien que le coût actuel de production, durant cette même période, fut de \$45.96 la tonne pour le sulfate et de \$18.84 la tonne pour la pulpe. Avec ces chiffres arbitraires, le coût du papier à journal fut élevé à \$61.91 la tonne, tandis qu'il n'en coûtait réellement que \$45.13 la tonne.

D'autres témoignages ont démontré que la Cie Ontario Paper, de Thorold, Ont., était contrôlée par la "Tribune" de Chicago, où toute sa production était entièrement expédiée, et de même, la Cie Donnacona Paper, venant toute sa production au "Times" de New-York. Ces deux compagnies comprenaient un dixième de la production totale canadienne du papier à journal.

LA PRATIQUE ET L'ÉTUDE DU DROIT

VINGT-SIX CANDIDATS SUR TRENTE-NEUF SUBISSENT L'EXAMEN D'ADMISSION A LA PRATIQUE.

(De notre correspondant)

Québec, 6. — Vingt-six candidats sur trente-neuf, dont quatorze du barreau de Québec et un du barreau d'Arthabaska, ont subi avec succès les examens d'admission à la pratique du droit. Le résultat a été publié, hier soir, et a été suivi immédiatement de l'épreuve orale que tous les candidats heureux à l'examen écrit ont subie avec non moins de succès. Les nouveaux avocats sont :

De Montréal: MM. René Théberge, Max. Bernfeld, André Régnier, Chas. Ed. Ferland, Maurice Lalonde, F. B. Common, H. E. A. Rose, Robert Bourassa, L. P. Caisse, Paul Lalonde, U. H. Myerson, Antonin Vigandier, Maurice Fortier et Th. Ad. Fontaine.

De Québec: MM. Léonce Clieche, J. Ernest Robitaille, Raoul Lafard, Ovide Mayrand, J. A. Fortin, J. E. Drolet, J. M. Guérard, Joachim Grenier, Adolphe Routhier, Valmore Bienvenue et Pierre Audette.

D'Arthabaska: M. J. L. Pouliot. Quatorze candidats ont subi avec succès les examens d'admission à l'étude du droit. Ce sont :

Lettres: MM. Philippe Aubé, Charles Holdstock, John Crankshaw, Paul Brodeur, Léon Masson, Antonin Lepage.

Sciences: MM. Antonio Drolet, Félix Allard, Charles Holdstock, Jacques Perron, Henry Reader, Loyola Perras, Adrien Masson, Benjamin Shulman.

LES MANITOBAINS S'ORGANISENT

Une lettre de Manitoba nous annonce qu'un groupe de Manitobains de Winnipeg et de Saint-Boniface vient de fonder une ligue dans le genre de celle que nous avons à Montréal, et presque sous le même nom. Elle s'appellera, en effet, la Ligue patriotique des Intérêts canadiens au Manitoba. Un conseil provisoire a été nommé et l'on s'est tout de suite mis à la besogne pour organiser le pétitionnement contre le projet de loi Borden.

La Ligue patriotique mènera une action, parallèle à celle de l'Anti-Conscription League, fondée par les Manitobains de langue anglaise, mais elle conservera sa pleine autonomie.

## LE "DEVOIR" A PRÉVU JUSTE

Le DEVOIR, a déjà à plusieurs reprises démontré l'excellence de son information sur les grandes questions nationales, ou politiques. Hier, ses courriéristes parlementaires tous, leurs renseignements de première source permettent au DEVOIR de faire des prévisions sur le vote au sujet du Bill Borden, que les événements ont confirmées. Nous disions donc ici même que l'amendement Barrette ne recueillerait que 9 voix; c'est exactement ce qui s'est produit.

Nous calculons que 111 votes seraient donnés contre l'amendement Laurier et 65 pour; ce vote a été 111 contre, exactement et 62 pour, soit un léger écart de 3 voix.

Sur le Bill Borden même nos renseignements nous portent à dire que le gouvernement atteindrait une majorité d'au moins une soixantaine de voix; la majorité a été de 63.

Après cette démonstration il est inutile d'insister sur la valeur de l'information du DEVOIR.

Ceux qui veulent tout savoir, bien et vite, savent qu'il est le journal indispensable.

VAINES ATTAQUES EN CHAMPAGNE

LES POILUS INFLIGENT UN SÉRIEX ECHEC A L'ENNEMI.

Paris, 6. — Les Allemands se sont portés à l'attaque, en Champagne, à l'est de Tahure et à l'ouest du Mont Cornillet, et ont subi des revers, dit le communiqué officiel.

L'artillerie française a exercé une certaine activité entre la Meuse et l'Aisne, en Champagne, entre Le Casque et Le Téton.

A Verdun, sur les rives gauches de la Meuse, les batteries françaises ont lancé un violent feu contre les travaux de défense allemands, établis au nord et à l'ouest de la cote 304. Quelques engagements peu importants ont eu lieu près de Loupéville, sur la droite de la rivière; les Français y ont fait quelques prisonniers.

CES PAVAGES SE RONT TERMINÉS

DEMANDE DE Mgr LEPAILLEUR AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

Mgr Lepailleur, curé de la Longue-Pointe, s'est présenté ce matin devant le bureau des commissaires pour demander la continuation des travaux de pavage, rue Sherbrooke-est, entre les rues Cadillac et Desautels. Cette partie de la rue Sherbrooke conduit au cimetière de l'est, mais elle est impraticable dans l'état où elle se trouve.

M. l'évêque Larivière a soumis, à l'appui de la demande de Mgr Lepailleur, que l'argent a été voté pour ces fins et que les travaux déjà faits, mais non encore recouverts d'asphalte, se détériorent. D'ailleurs, si la ville ne sait pas prendre soin de sa propriété, la banque de Montréal ne sera guère portée à lui consentir un emprunt, comme on se propose de le lui demander.

Sur proposition de M. le commissaire Côté, le bureau a donné instruction à M. Paul Mercier, ingénieur de la ville, de continuer les travaux de pavage de la route qui conduit au cimetière, "la route de tout le monde", comme l'a fait remarquer M. Larivière.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'EST

MGR LEPAILLEUR EST NOMME A CE POSTE — RÉUNION DU BUREAU CENTRAL.

A la réunion de la Commission scolaire centrale, tenue à huis clos, ce matin, on a discuté la situation financière de l'ancienne commission. M. Victor Doré, comptable, a produit les chiffres des dépenses et des revenus de la commission et soumis un estimé des sommes nécessaires pour parfaire les travaux actuellement en cours, lequel s'élève à plus de \$600,000.

Les commissaires ont étudié la question du paiement des comptes de la Commission scolaire de Longue-Pointe, dont les affaires sont actuellement soumises à la décision d'un tribunal d'honneur.

La Commission scolaire de l'Est s'est réunie hier après-midi sous la présidence de Mgr G. N. Lepailleur. A l'unanimité, Mgr Lepailleur a été nommé président de cette commission de district.

M. T. Manning fut choisi comme directeur des écoles et M. l'abbé J. O. Maurice, visiteur des écoles.

PREMIER MINISTRE EN GRAND PÉRIL

Londres, 6. — M. W. A. Solman, premier ministre de la Nouvelle Galles du Sud, a échappé de près à la mort, au cours d'une visite au front, lundi. Un obus allemand a explosé à quelques verges de lui, le contusionnant, déchirant ses habits et lui infligeant un rude choc. On s'attend à ce qu'il se remette complètement.

Le général William Holmes, qui accompagnait le premier ministre, a été tué par le projectile qui faillit atteindre l'homme d'Etat.

Le général Holmes commandait la cinquième brigade australienne aux Dardanelles.

LA CONVENTION DE L'IRLANDE

Londres, 6. — M. Lloyd George a annoncé à la Chambre des Communes, cet après-midi, que la convention irlandaise se réunira le 23 juillet, pour traiter de questions préliminaires, y compris la nomination d'un président. Le premier ministre a affirmé que le gouvernement suggère la nomination de Henry Duke, à la charge de président temporaire.

IL TOMBE DU TROISIÈME ÉTAGE

Un enfant de trois ans, Adolphe Lees, 548 rue Valois, a failli se tuer hier après-midi, en tombant d'une fenêtre du troisième étage à l'angle de la rue Ontario et de l'avenue d'Arad. Il s'est infligé des blessures à la tête et au bras droit fracassé en frappant une poutre d'acier. Ce matin, à l'hôpital Général, l'enfant semble prendre du mieux.

BERLIN ENVOIE UNE NOTE AU VATICAN

Copenhague, 6. — Suivant des rapports reçus ici, M. Zimmermann, ministre des affaires étrangères a annoncé à un comité du Reichstag que des représentations ont été faites au Vatican au sujet de la lettre pastorale du cardinal Mercier, dans laquelle le prélat parlait en termes violents des crimes et des outrages de l'Allemagne en Belgique. Cette lettre a paru dans la presse française et les journaux allemands l'ont commentée avec colère.

LA PROLONGATION EN ALLEMAGNE

MALGRÉ L'OPPOSITION DES RADICAUX, IL SEMBLE QUE LE REICHSTAG ÉVITERA DES ÉLECTIONS. — LES PERSPECTIVES DE PAIX.

Copenhague, 6. — Dans les cercles radicaux allemands on commence à suggérer l'opportunité d'élire un nouveau Reichstag, sans attendre à la fin de la guerre. M. Dernberg, ancien secrétaire d'Etat pour les colonies, déclaré en portant la parole devant un congrès de radicaux dans le Schleswig-Holstein, qu'il serait inconvenable qu'un parlement élu il y a si longtemps dans des conditions si différentes, se hasarde à traiter de la question de la paix.

Le "Tageblatt" fait remarquer que le bill prolongeant d'un an l'existence du Reichstag, qui sera voté cette semaine, donnerait une durée de 7 ans au parlement, ce qui est contraire à la constitution. Le journal concède qu'il est difficile de tenir des élections en temps de guerre, mais cela n'est pas impossible, et le "Tageblatt" observe que le rétablissement prochain de la paix n'est pas en perspective.

D'autres partis n'ont pas manifesté le désir de tenir des élections, et comme les radicaux ne pousse pas l'affaire jusqu'au bout, l'extension de l'existence du parlement sera probablement votée.

On mandait hier soir d'Amsterdam que le Runderstath ou conseil fédéral, a approuvé un bill prolongeant l'existence du Reichstag. La ratification du Reichstag lui-même est aussi nécessaire.

PAS DE SUFFRAGE UNIVERSEL

Copenhague, 6. — Le journal socialiste "Vorwaerts", de Berlin, affirme qu'il est indubitable que le vote du comité constitutionnel au Reichstag entrainera aujourd'hui la mise au rancart du projet socialiste comportant l'établissement du suffrage universel et égal dans les États confédérés, par l'entremise du Reichstag.

Le "Vorwaerts" modifie légèrement la déclaration qu'il avait récemment faite pour le cas où la proposition des socialistes serait battue, et il exprime l'espoir qu'on adoptera la résolution des radicaux, laquelle exprime en termes vagues le désir que l'égalité de suffrage soit établie dans tous les États.

## LE DROIT À UN HÉRITAGE

LA COUR D'APPEL VIENT DE CONFIRMER UN JUGEMENT DE LA COUR DE RÉVISION AU SUJET DE L'HÉRITAGE DE FEU JULIEN LONGTIN, DE ST-CONSTANT.

Les juges de la Cour d'appel ont maintenu unanimement la décision de la Cour de révision, dans la cause de Robert Fortin, et décidé une intéressante question de droit au sujet d'un héritage.

Feu Julien Longtin, de Saint-Constant, avait légué par testament des biens considérables à son frère Médéric Longtin, avec charge de remettre ses biens à sa mort, à ses enfants nés ou à naître, ou à défaut d'enfants à des neveux et nièces issus des autres sœurs des MM. Longtin, à savoir, des familles Pinsonnault et Robert.

Après la mort du testateur, Médéric Longtin, son frère, qui recueillait les biens, a renoncé à la succession. Au moment où il a renoncé il n'avait pas d'enfant. Les neveux et nièces issus des familles Pinsonnault et Robert prétendent alors que cette renonciation leur donnait droit de recueillir immédiatement les biens de la succession, mais l'exécuteur testamentaire, M. Aimé Martin, de St-Rémi, sur avis de ses avocats, prétendit que jusqu'à la mort de Médéric Longtin il était possible que ce dernier eût des enfants; que le droit de ces enfants n'était pas éteint par la renonciation de leur père, et qu'en conséquence les biens ne pouvaient être accordés aux neveux Robert et Pinsonnault, tant que Médéric Longtin ne serait pas mort, et que jusque-là ces derniers n'avaient aucun droit.

Les héritiers Pinsonnault et Robert poursuivirent l'exécuteur testamentaire, pour le faire destituer et pour se faire remettre les biens. Le 24 juin 1915, le juge Demers rendit jugement en faveur des demandeurs Pinsonnault et Robert, déclarant qu'ils étaient héritiers des biens de la succession et qu'ils avaient droit aux revenus.

Le défendeur interjeta appel devant la Cour de révision, et le 24 juin 1916 la Cour de révision, à l'unanimité, cassa le jugement de la Cour supérieure, avec dépens, déclarant que les demandeurs n'avaient aucun droit aux biens ni revenus jusqu'à la mort de Médéric Longtin.

A leur tour les demandeurs portèrent la cause en appel, devant la Cour du banc du Roi. C'est sur cet appel que cette dernière cour, composée des juges Tremblay, Lavigne, Gross, Carroll et Pelletier, vient de se prononcer; elle a confirmé unanimement le jugement de la Cour de révision, avec dépens.

LES PERTES PAR LE FEU AU CANADA

GRANDE AUGMENTATION EN JUIN SUR L'AN DERNIER. — NEUF PERTES DE VIE.

Toronto, 6. — Les dommages causés par le feu dans tout le Canada, au cours du mois de juin, s'élèvent à \$1,184,627, contre \$1,163,110, au mois de mai, et \$494,557, au mois de juin 1916, d'après les chiffres fournis par le "Monetary Times".

Les plus lourdes pertes du mois ont été subies à l'incendie de Sorel, le 19 juin, où elles s'élèvent à \$200,000, et à Regina, où le feu a détruit, le 12 juin, les usines de la Cie Slesinger and Forwarding, causant \$177,000 de dommages. Il y eut quatre autres incendies, dont les pertes dépassent les \$50,000.

On a signalé neuf pertes de vie au cours de ces incendies; trois personnes ont péri dans l'incendie d'une maison.

LES BOCHES SORTENT LE DRAPEAU BLANC

Pétrograd, 6. — Sur le front roumain, dans le voisinage de Bailestehk, les soldats allemands ont brandi hier le drapeau blanc et ont demandé aux Russes de fraterniser avec eux, dit le rapport officiel, mais l'artillerie russe a tiré sur eux.

Sur le front du Caucase, les troupes moscovites et des détachements turcs qui viennent de recevoir des renforts sont aux prises dans la région de Bistan, à la frontière de la Perse et de la Mésopotamie. Des fusillades ont eu lieu sur le restant de la ligne.

L'ENNEMI EN ECHEC EN MACÉDOINE

Londres, 6. — "L'ennemi a pris pied temporairement sur la côte à l'ouest de Dohjei (au sud-ouest du lac Doiran), mais une contre-attaque l'a délogé," dit un rapport officiel du front macédonien.

En juin, les aviateurs anglais ont lancé dix-neuf tonnes d'explosifs et ont causé des dommages considérables.

ÉCOLE TECHNIQUE AUX TROIS-RIVIÈRES

(De notre correspondant)

Québec, 6. — Le gouvernement provincial a décidé d'établir une école technique à Trois-Rivières. L'école coûtera \$120,000. Le gouvernement se chargera de plus de la moitié des frais d'entretien, soit \$10,000 qui seront versées comme octroi annuel à la ville de Trois-Rivières. C'est sur les instances de M. J.-A. Tessier, ministre de la Voirie et maître des Trois-Rivières, que le gouvernement a pris cette décision.

Décès à Montréal

AUGER, Louis, 39 ans, journalier, rue Parthenais, 1469.

CADIEUX, René, 10 mois, enfant d'Oséar Cadieux, facteur des postes, rue Drolet, 67.

DUCHESNE, François, 75 ans, menuisier, rue Drolet, 451.

GUTHRIE, Juliette, 2 ans, enfant d'Onésime Guthrie, constable, rue Houville, 56.

GAUTHIER, Joseph, 38 ans, conducteur de tramway, rue Clarke, 2466.

LABELLÉ, Maxime, 5 ans, enfant de Dominique Labellé, opérateur, rue Dominion, 15.

L'ANIEL, Alberta, 15 ans, fille d'Isidore Laniel, boucher, rue de Laroche, 1728.

PARADIS, René, 1 an, enfant de Délima Paradis, mécanicien, rue de Lanauville, 67.

POIRIER, Arthémise, 72 ans, épouse de Joseph Poirier, bourgeois, rue Saint-Dominique, 1818.

APPRENTI TYPOGRAPHE

de deux ou trois ans d'expérience trouvera un emploi en s'adressant à M. J.-O. Baudet, 43 rue St-Vincent.

## Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

"Ecole La Presse", 33, rue Cherrier.

METHODE NOEL

16 ANS D'EXPERIENCE

Trois gouverneurs, deux premiers ministres et des milliers de personnes ont visité l'Ecole depuis seize ans.

COURS POUR GARÇONS ET FILLETES

Catéchisme. — Langue française. — Langue anglaise. — Arithmétique. — Tenue de livres. — Géographie. — Histoire, etc., etc.

LE PUBLIC

Pour avoir une idée de la méthode Noël, il faut visiter l'Ecole. La maison Granger & Frères vient d'y installer le matériel de classe le plus complet en Amérique. Le public peut visiter les classes tous les jours.

ALCIDE NOEL, Fondateur et Directeur de l'Ecole 33, rue CHERRIER

TEL. EST 8000

Voyez notre annonce

D'ARTICLES POUR HOMMES

DANS LA PAGE 5

Tissus lavables

de 25 à 50c

2,500 verges de mousseline organdie, zéphyr, créponnette, reps, whipcord, dans les patrons barrés, carreaux ou avec pois de couleurs pâles, ou foncées. Prix variant de 25c à 40c. En 17c

vente demain, à . . . . .

La qualité d'abord

La qualité toujours

CHAPEAUX DE PAILLE

de \$